

La Sentinelle

JOURNAL D'INFORMATION ET D'ANNONCES

ORGANE DES SOCIALISTES DU JURA

Paraissant à La Chaux-de-Fonds tous les jours, excepté le dimanche

RÉDACTION TÉLÉPHONE 13.75, ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ TÉLÉPHONE 87: RUE DU PARC, 103

ABONNEMENTS		SUISSE		ETRANGER	
Un an	fr. 10.80	Un an	fr. 25.-		
Six mois	5.40	Six mois	13.-		
Trois mois	2.70	Trois mois	6.50		
Un mois	0.90				

ANNONCES	
La ligne ou son espace	10 cent.
Réclames en troisième page	25 »
Petites annonces	
Trois insertions	75 »

Parti socialiste neuchâtelois

L'Assemblée réglementaire des délégués du Parti socialiste neuchâtelois est convoquée pour le dimanche 1er février, à 2 h. après-midi, au Buffet de la Gare, à Corcelles.

Toutes les organisations locales ainsi que les élus du Parti sont invités à participer à cette importante assemblée.

Le Comité exécutif cantonal.

Affaire de tactique

Gustave Hervé qui se trouvait à l'extrême-gauche du parti socialiste français, il y a quelques années, se trouve maintenant à l'extrême droite, et tellement à droite qu'il se confond presque avec la gauche radicale. On se demande si cette curieuse évolution s'arrêtera une fois.

Cela n'offre pas, il est vrai, un très grand intérêt, car Hervé n'est qu'un homme dans le socialisme français. Son idée actuelle d'une coalition des socialistes avec les républicains de gauche contre la réaction ne peut acquiescer de l'importance que dans la mesure où la majorité du parti la ferait sienne. D'après ce que nous apprenons du Congrès d'Amiens, ce ne serait pas le cas; mais on ne s'est pas prononcé non plus pour l'intransigeance absolue. On a admis une tactique mitigée. C'est peut-être la sagesse, car en matière de tactique rien n'est plus dangereux que les dogmes. Le terrain de lutte présente à chaque instant des aspects différents, des particularités tellement imprévues, qu'avec des règles rigides on s'y casse le cou, ou l'on s'immobilise. Cela ne veut pas dire cependant qu'il faille renoncer à suivre une direction générale. Par exemple le principe d'un antagonisme d'intérêts entre ouvriers et bourgeois garde toujours sa valeur, quelles que soient les circonstances, car il découle de la structure même de la société capitaliste. Nos camarades français en sont du reste absolument persuadés et ils l'ont dit clairement. Mais s'il est relativement facile de se mettre d'accord sur une règle aussi générale, il est beaucoup plus difficile de s'entendre quant à son application dans chaque cas particulier.

Pour faire reculer la réaction, est-il habile de la part des socialistes français de donner lors des prochaines élections, leur appui aux radicaux avancés et d'accepter de ceux-ci un appui semblable? Tel est le problème que le congrès d'Amiens a tranché en proclamant qu'au premier tour de scrutin chacun marcherait sous son drapeau, tandis que les alliances pourraient se produire au 2^e tour.

Nous nous permettons de douter de la valeur de ces alliances du deuxième tour. Tout d'abord parce que les électeurs, fort heureusement, ne sont pas des soldats qu'on fait marcher aveuglément à un commandement. Et puis parce que le radicalisme en France ne vaut pas mieux qu'ailleurs. C'est une planche pourrie sur laquelle il n'est pas prudent de s'appuyer. Lui accorder sa confiance c'est se préparer des mécomptes et c'est surtout fortifier la confiance dans le radicalisme de quantité de citoyens vraiment progressistes. Ils sont encore nombreux les citoyens vraiment désireux de progrès et qui espèrent en la force du parti radical, parce qu'ils ne voient pas les causes qui vouent ce parti à l'impuissance. Il ne faut pas les fortifier dans cette erreur en y tombant soi-même. Les forces de progrès encore contenues dans le parti radical ne reprendront leur valeur que lorsqu'elles se détacheront de ce parti. Pour hâter ce moment il ne faut pas s'enliser avec elles, mais marcher résolument en avant et leur faire voir ce que c'est que l'action.

C. NAINÉ.

Echos de partout

Tout à l'électricité.

Chicago procède en ce moment à une réforme des chemins de fer dans des proportions gigantesques, car les 40 chemins de fer qui entrent dans la ville se sont associés en vue d'un vaste système coopératif de force motrice électrique, tant pour le transport des voyageurs que pour celui des marchandises dans la ville et dans les zones industrielles qui l'entourent.

En vertu des nouveaux arrangements, aucune machine employant du charbon n'approchera à une distance de plus de 10 milles de Chicago, et dans un rayon allant jusqu'à cette distance toute la force motrice sera électrique.

Fouilles fructueuses.

Des employés du gouvernement maltais, qui procédaient à des fouilles à Pergla, dans l'île de Gozo, près de Malte, ont fait une importante découverte archéologique; il s'agit d'une tombe appartenant à l'âge néolithique et contenant des restes humains. Le travail a été suspendu pour permettre aux experts de la visiter; ceux-ci ont témoigné de l'importance de cette découverte. Les environs avaient été explorés, il y a quelque temps, par le docteur Ashby, de l'Ecole d'archéologie anglaise de Rome.

Une cloche historique.

Le musée de Florence vient de s'enrichir d'une pièce curieuse. C'est une vieille cloche qui, il y a plus de quatre siècles, a été condamnée en toutes règles par un tribunal et ensuite livrée au bûcher.

Connue du peuple sous le nom de la «Pignona», elle évoque une période troublée de l'histoire de Florence. C'est elle qui sonna le tocsin dans la nuit du 5 avril 1498 lorsque les Florentins, conduits par le moine Savonarole, marchèrent à l'assaut de l'hôtel de ville pour en chasser les maîtres de la commune.

L'attaque fut repoussée grâce aux mesures prises par les «Signori». La fureur du peuple se tourna alors contre Savonarole qui, livré par ses anciens partisans, mourut sur le bûcher.

Les «Signori» voulurent aussi punir la cloche coupable d'avoir sonné le tocsin. Elle fut condamnée par le tribunal à être posée sur la charrette des condamnés à mort, promenée par la ville et ensuite envoyée en exil dans un faubourg où on la tenait enfermée dans une cave. Elle y resta onze ans. Après le châtiement, on lui permit de rentrer dans la cité de Florence.

Mot de la fin.

La jeune femme. — Maintenant que tu as vu tous mes parents, quels sont ceux que tu préfères?

Le mari. — Oh! les parents éloignés!...

Coups de grappins

Les événements sont le meilleur des propagandistes et des contradicteurs. C'est ainsi qu'il me souvient d'avoir eu à combattre M. Stoffel en une commission parlementaire au sujet de l'organisation du landsturm. J'essayai vainement de le persuader de l'inutilité d'une telle mesure défensive.

Cela n'empêchera point les capitalistes suisses et étrangers de trahir ou même de menacer nos intérêts et notre indépendance.

Ce sont nos frontières qu'il faut défendre, me répondait le brasseur d'affaires, la tête de ligne du radicalisme tessinois. Et il apportait à l'appui de cette affirmation des considérations patriotiques qui semblaient provoquer en lui une profonde émotion.

Et voilà que les événements nous apprennent que ce patriote depuis vingt-cinq ans drainait les économies de ses concitoyens tessinois pour aller les barboter en de louches entreprises italiennes.

Grattez la peau du patriote capitaliste et vous trouverez souvent le trafiquant des intérêts de ses combourgeois.

Une autre institution financière nous en fournit la preuve, c'est la banque hypothécaire de Genève. Elle fut instituée pour favoriser le commerce et l'industrie genevois. Elle régularisait le taux. Bientôt on mit à sa tête ceux mêmes dont elle devait contenir l'empressement de faire monter les redevances des emprunteurs.

Dès lors elle fit sortir de la place de Genève tous les capitaux qu'elle put, les racheta artificiellement et systématiquement. Ce fut dès ce moment la hausse du taux pour la banque hypothécaire et partant pour tous les établissements qu'elle était destinée à contenir.

Je suis certain que les auteurs de cette manœuvre sont d'ardents patriotes genevois.

E.-P. G.

Ouvriers!

Faites une propagande incessante en faveur de votre journal.

Aux Chambres fédérales

CONSEIL NATIONAL

Berne, 31 janvier.

Le Conseil national a accepté hier la motion de MM. Affolter et consorts demandant la révision du titre du Code des obligations relatif aux sociétés par actions. Dans l'idée des motionnaires, cette révision doit avoir pour but d'étendre les responsabilités des administrateurs et des vérificateurs. Acceptée par M. Muller au nom du Conseil fédéral, cette motion a été adoptée sans opposition.

Déposée au mois de juin dernier, cette proposition empruntait un intérêt particulier aux événements récents. Ce sont donc ces événements et la future législation sur les banques qui beaucoup plus encore que la motion elle-même ont fait l'intérêt de la séance d'hier.

Sans discuter à fond des affaires du Tessin, plusieurs députés socialistes, et notamment M. Pfluger, ont saisi cette occasion de critiquer l'intervention récente des banques suisses destinée à consolider le crédit au Tessin. M. Hirter avait loué cette intervention en la qualifiant d'acte vraiment national. M. Pfluger s'est élevé contre cet éloge en laissant entendre que les banques n'y perdraient rien et avaient très bien su ménager leurs intérêts.

M. Burckhardt a montré que, dans les tristes événements qui se sont produits dans différents cantons, ce ne sont pas seulement les banques qui sont coupables, mais le public lui-même. Il faut, a-t-il dit, avoir le courage d'aller à la source même du mal. Et cette source c'est la soif de spéculation, le désir de s'enrichir rapidement sans travailler qui s'empare malheureusement d'un public de plus en plus étendu et qui le pousse à abandonner les valeurs sûres pour rechercher les valeurs de spéculation. C'est contre cette fureur de spéculation que doivent réagir tous ceux qui ont à cœur les intérêts supérieurs de notre pays.

M. le conseiller fédéral Schulthess dit que l'Etat doit rechercher à protéger la petite épargne contre des événements tels que ceux de ces derniers temps. Tel sera le but de la future législation fédérale sur les banques. M. Schulthess se rend compte que cette loi sera difficile et délicate à faire. Loin d'affaiblir le crédit du pays, elle doit au contraire avoir pour effet de le consolider. Il s'agit d'établir une certaine proportion entre le fonds-capital d'une banque et ses engagements de toute nature.

De toute façon la loi sur les banques sera longue à élaborer et devra être étudiée très sérieusement. Il convient donc d'attendre les propositions du Conseil fédéral, qui sans doute seront soumises tout d'abord à une commission d'experts, avant de prendre position à leur égard.

Contre le trust du chocolat

Puisque MM. les fabricants ont voulu la guerre en jetant le défi à l'Union des sociétés de consommation, ils l'auront. C'est du moins ce qui résulte d'une façon péremptoire de l'enquête qui avait pour but de connaître les dispositions des sociétés affiliées à l'Union à cet égard — en attendant que le congrès extraordinaire convoqué pour le 8 février prochain à Bâle, donne le signal de la levée générale des boucliers.

Déjà la promptitude avec laquelle les sociétés ont répondu est un signe de l'entrain qui les anime. Voici le résultat de l'enquête: 1re question (êtes-vous, oui ou non, pour la lutte?): 298 oui et 3 non. — 2me question (faut-il boycotter les produits des fabriques trustées, autrement dit, faut-il de préférence pousser les produits des firmes restées en dehors du cartel?): 263 oui et 15 non. — 3me question (vous engagez-vous à n'acheter dorénavant vos chocolats que par l'entremise de l'Union?): 256 oui et 10 non.

Il n'y a donc que trois sociétés parmi les 380 que compte l'Union, qui se soient prononcées contre; c'est dire qu'il y a presque unanimité pour la guerre. Il n'est peut-être pas sans intérêt pour les lecteurs de «La Sentinelle» d'ajouter que l'organisateur et le secrétaire de ce trust n'est autre que l'ancien «coopérateur» et grand manitou de la «Conso» James Perrenoud. Des mauvaises langues disent qu'il n'est pas fâché, de pouvoir ainsi faire voir aux coopérateurs combien il leur coûte d'avoir voulu se priver de ses services comme administrateur de l'Union. Ne dit-on pas que les anciens braconniers font les meil-

leurs gardes-chasse? Seulement, ce sacré gibier a flairé le piège et il se pourrait bien que MM. les chasseurs rentrent bredouilles de leur battue. XX.

Saverne au Reichstag

Saverne est plus que jamais à l'ordre du jour.

A la Chambre prussienne des députés, M. von Dallwitz, ministre de l'intérieur, a été l'objet de critiques assez vives de la part de députés, parce que tout en désapprouvant l'intervention du préfet de police de Berlin, M. von Jagow, avant le deuxième procès de Strasbourg, il se refusa à donner de plus amples explications.

Dans les couloirs du Reichstag, il n'est question que de la démission du gouvernement d'Alsace-Lorraine. Les conservateurs en veulent à M. Zorn de Bulach qu'ils accusent d'être le premier fonctionnaire de l'empire qui ait reconnu la puissance du parlementarisme, puisque sa démission fut motivée par les derniers débats sur les affaires de Saverne au Reichstag.

Les conservateurs espèrent que ce fait ne créera pas un précédent.

On ignore encore qui succèdera au comte de Wedel comme statthalter d'Alsace-Lorraine. Une seule chose est certaine, c'est que ce ne sera pas le général von Hoinin-gen.

En ce qui concerne le peu d'amabilité témoignée par l'empereur, le jour de son cinquante-cinquième anniversaire, aux présidents du Reichstag qui lui exprimaient leurs vœux — Guillaume II ne leur dit pas un mot et ne leur serra pas la main — personne ne prend la chose au tragique.

Là, il y a eu des précédents, et l'on cite le cas du député conservateur comte von Kanitz qui ayant mécontenté le souverain pour une histoire de traité de commerce se vit prié de ne pas assister au déjeuner royal auquel il avait été invité.

Tout le monde est mécontent, tout le monde échange des menaces, mais tout le monde croit aussi que tout finira par s'arranger. Le gouvernement chassera le lieutenant Forstner de l'armée, mettra le colonel von Reutter à la retraite, déplacera le général von Deimling, et cela avant que le comte Wedel se retire de la vie politique.

La démission du gouvernement d'Alsace-Lorraine

L'officiuse «Gazette de l'Allemagne du Nord» confirme la nouvelle de la démission du statthalter et du gouvernement d'Alsace-Lorraine, ajoutant que l'on attend la décision impériale à ce sujet d'un moment à l'autre.

Dans certains milieux, à Berlin, on semblerait croire que le statthalter d'Alsace-Lorraine, le comte de Wedel, ne quitterait pas son poste en même temps que les ministres démissionnaires.

Le comte de Wedel a envoyé à la «Neue Gesellschaftliche Correspondenz» un télégramme affirmant le contraire.

ETRANGER

Amilcare Cipriani

ne sera jamais député

On mande de Toulon au «Journal»:

Le soleil baigne par la fenêtre grande ouverte le mâle visage d'Amilcare Cipriani, qui dépeuple son fabuleux courrier dans cette chambre de l'hôtel des Bains de Bando, où il villégiature. Jusqu'à présent il s'est refusé à l'interview, mais le voici aujourd'hui moins renfermé. Il passe lentement la main dans sa longue barbe blanche.

— La nouvelle de mon élection ne m'a pas laissé indifférent, mais elle ne m'a pas enthousiasmé, car j'ai tout de suite pensé à mes amis de là-bas et aux persécutions dont ils vont être l'objet. Le succès de l'élection de Milan, c'est le succès du vaillant prolétariat italien et non le mien propre. Ce prolétariat a suivi avec émotion les péripéties d'une campagne électorale que l'on peut appeler historique. Mais je ne franchirai pas les portes du Parlement italien, je ne serai jamais député; je ne me présenterai jamais devant le roi.

Et Amilcare Cipriani se tait, songeur.

Mort de Déroulède

M. Paul Déroulède est mort hier matin à 4 heures, à Nice.

La santé du Pape

On dit, dans les milieux autorisés, que l'état de santé du pape se serait aggravé.

M. de Jagow gouverneur de Potsdam
Le bruit court avec persistance que M. de Jagow, préfet de police, serait nommé prochainement au poste de président du gouvernement de Potsdam, ce qui constitue un avancement.

Déraillement

A Hof, en Bavière, un train de voyageurs a déraillé. Deux wagons sont tombés sur un étang gelé; il y a eu seize blessés, dont plusieurs grièvement.

Grève de capitaines au cabotage

Au cours d'une réunion qu'ils ont tenue hier dans l'après-midi, les capitaines au cabotage de Marseille, ont décidé de se mettre en grève.

Ils avaient engagé des pourparlers avec leurs compagnies pour obtenir une amélioration à leur situation, mais aucune entente n'étant intervenue, ils ont résolu de cesser le travail, et ils ont avisé tous leurs camarades des ports de la côte, en leur demandant de se joindre à eux.

Une collision de trains: 28 blessés

On mande de Prague:
Une collision de trains s'est produite, hier matin, à Trebechowitz, près de Sadowa. Dix-huit wagons ont été détruits. Il y a huit personnes blessées grièvement et vingt légèrement.

Le radium en Russie

Le ministre de l'instruction publique a l'intention de déposer un projet de loi accordant à l'Académie des sciences un crédit de 169,500 roubles en vue de rechercher dans la région du Baikal les endroits où se trouvent des minerais radioactifs. Les recherches devront également s'étendre au district de Nertszinsk et aux gouvernements de Parm, d'Oufa et de Orenbourg.

Magasin incendié à Londres: Deux morts

Un incendie a éclaté hier matin dans un magasin du quartier de West-Brompton, à Londres.
Une femme a été entièrement carbonisée. Un homme, grièvement brûlé, est mort dans la matinée à l'hôpital de St-George.

Terrible drame de l'alcoolisme

Une femme assomme son mari à coups de marteau
Depuis quelques années, demeuraient à Fontenay-sous-Bois (France), les époux Lepont.

Le mari, était soudeur et avait travaillé pendant très longtemps dans différentes usines d'aviation, notamment chez Farman. La femme, âgée de trente-trois ans, sérieuse et honnête, ne cesse de s'occuper de son intérieur et de son enfant, une ravissante fillette de six ans.

Lepont gagnait largement sa vie; c'était un ouvrier très habile dans sa spécialité. Les époux Lepont auraient donc dû vivre heureux; il n'en était rien cependant; le ménage était un enfer et le mari, coureur et alcoolique, faisait endurer les pires tourments à sa femme. La boisson l'avait rendu brutal et avait tellement altéré ses facultés, qu'on avait dû l'interner déjà trois fois. C'était, en outre, un sadique.

La vie de Mme Lepont était intolérable. Avant-hier même, elle s'en fut à Vincennes, raconter au commissaire son long martyre. Le magistrat ne put que lui conseiller de s'éloigner de cet homme.

Jedi soir, Lepont rentra encore plus excité que de coutume; il fit à sa femme une scène terrible parce qu'elle refusait de se plier à ses fantaisies; pourtant, il se coucha. Son épouse le rejoignit au lit, mais elle ne put s'endormir. Toute la nuit, il la brutalisa. Mme Lepont, affolée, ne put supporter la douleur; elle parvint à se pencher dans

la rue du lit, saisit un marteau qu'elle savait s'y trouver et en frappa à la tête son mari, qui ne voulait pas lâcher prise: elle frappa, frappa jusqu'à ce qu'elle sentit l'étreinte se desserrer; mais alors le sang gicla du crâne de Lepont; il était évanoui. Il était quatre heures du matin environ: dans sa chambrette, la fillette ne s'était pas réveillée.

Mme Lepont, tout en sanglotant, attendit le petit jour et, avec son enfant, alla se constituer prisonnière au commissariat de Vincennes.

Lepont a été transporté dans un état désespéré à l'hôpital Saint-Antoine; il a plusieurs fractures du crâne.

Dans le voisinage, à Fontenay-sous-Bois, personne ne se lève pour blâmer Mme Lepont, dont tout le monde connaissait le mérite et le long martyre; on excuse son acte: on se demande même comment elle a pu rester si longtemps avec son indigne mari.

Dans la soirée, Mme Lepont a été conduite au dépôt et la fillette confiée à des parents.

NOUVELLES SUISSES

Les krachs tessinois

Un nouveau scandale

D'après le «Bund», un nouveau scandale se serait produit à Locarno. L'ecclésiastique Bartolomeo Mercolli, ancien directeur de l'«Institut Elvetico», à Locarno, aurait pris la fuite. La «Propaganda» annonce que Mercolli a profité du fait qu'il avait été nommé tuteur d'un idiot par la commune de Vezio pour s'approprier une somme de dix mille francs.

Parmi ses victimes se trouvaient en outre sa propre sœur et une pauvre femme, mère de neuf enfants. On dit en outre que le caissier de la commune de Vezio aurait confié à l'ecclésiastique en question une somme assez considérable. Mercolli se serait rendu en Italie.

A la Banque cantonale

Le procureur public M. Gallachi a fini l'enquête à la Banque cantonale. Il s'est rendu à Locarno pour l'interrogatoire de l'ancien préfet Rusca, conseiller d'administration de la Banque cantonale. L'enquête sera ensuite continuée aux agences de Lugano et de Mendrisio de la Banque cantonale.

Parc national. — La commission du Conseil national pour le Parc national dans l'Engadine est convoquée pour le 19 février à Berne.

ZURICH. — *Le lac gelé?* — Les dernières nuits ont favorisé la formation de glace sur le haut lac zuricois. Si le froid continue le service des bateaux entre Staëffa et Waedenswil ne pourra plus être maintenu, et avec difficulté, qu'un ou deux jours.

Suivant les renseignements de l'institut météorologique, il y a dans les hautes régions de violents courants de l'ouest, qui ne pourront amener un relèvement de la température avant 36 ou 48 heures. Il suffira encore de deux nuits froides pour que le lac soit complètement gelé.

Université. — Le Sénat académique de l'Université a nommé recteur pour la période de 1914 à 1916 le Dr Max Cloetta, professeur ordinaire à la faculté de médecine.

BERNE. — *Grève en perspective.* — Jeudi soir, à Moutier, a eu lieu une nombreuse assemblée des ouvriers du Moutier-Longeau, qui se plaignent du renvoi de plusieurs de leurs camarades. L'orateur qui présidait la réunion a recommandé le cal-

me; avant de recommencer une grève, il a préconisé une entente avec l'entreprise. La chambre de conciliation du Jura est convoquée pour lundi à 2 heures, aux fins de chercher à apaiser le conflit. A l'unanimité, M. Léon Froidevaux, rédacteur du «Petit Jurassien» a été désigné comme représentant des ouvriers au sein de la chambre de conciliation.

BERNE. — *Accident.* — En abattant des arbres dans la forêt, près de Brienzwyler, le jeune Melchior Michel, âgé de 24 ans, a été atteint à la tête par une branche, juste à l'endroit où il avait subi, il y a quelque temps, une opération, de sorte que la blessure peu grave en elle-même, a amené la mort.

Grève des selliers. — Vendredi, au Conseil communal de Berne, un socialiste s'est plaint de l'emploi abusif de la police municipale en faveur des patrons, comme cela s'est produit dans la grève actuelle des selliers. M. Lehmann, radical, a demandé à la municipalité d'empêcher que des citoyens soient molestés par des grévistes. M. Lang, municipal, a répondu que la police a conservé une attitude complètement neutre et demandé le rejet des deux motions.

SCHAFFHOUSE. — *Déficit.* — Le budget définitif du canton pour 1914 prévoit aux recettes 1,547,800 fr., plus 900,000 fr., soit un déficit de 26,200 fr.

GENEVE. — *Arrestation.* — Jeudi soir, la police a arrêté un individu qui avait violé une femme à Florissant.

On croit être en présence de l'auteur de l'assassinat de la femme Spielmann, à la rue du Rhône.

GRISONS. — *La Suisse étrangère.* — Le nombre des étrangers qui se trouvent actuellement dans l'Engadine atteint 5500 dont 3500 habitant à St-Moritz, 900 à Pontresina et 300 à Samaden. Le total des étrangers qui se trouvent dans le canton des Grisons est estimé à 12,000.

JURA BERNOIS

NEUVEVILLE. — *Succès coopératif.* — Lundi dernier, les actionnaires de la laiterie coopérative de Neuveville, fondée en septembre dernier, étaient réunis en assemblée générale. Aux tractanda figuraient le rapport sur la marche de cette association pendant les trois premiers mois de son existence, la passation des comptes et la décision à prendre pour fusionner avec la Société de consommation de la localité. Ce désir avait déjà été formulé au moment de la fondation de la laiterie coopérative, seulement la consommation avait réservé son acceptation jusqu'au moment où il serait bien prouvé que pareille entreprise était viable à Neuveville.

Le rapport de lundi a largement fourni cette preuve. De 92 litres de lait que la laiterie débitait aux premiers jours de l'ouverture, elle est arrivée à une moyenne de 180 litres journalièrement pendant le mois de décembre et ce chiffre serait encore dépassé actuellement. Les autres marchandises, tels que fromage, beurre, etc., voient leur débit augmenter de jour en jour.

Faute d'un nombre suffisant d'actionnaires présents à l'assemblée, pour décider la fusion dont il est fait mention plus haut, une nouvelle convocation aura lieu prochainement. Il est absolument nécessaire d'être fixé sur ce point, afin que la société de consommation puisse se prononcer à son tour lors de son assemblée générale annuelle.

Il a aussi été donné connaissance que le lait était fourni par la Société de consommation de Neuchâtel pour le prix de 18 centimes et demi le litre, pris à Neuchâtel, et par quantité indéterminée. Il est filtré

tous les jours à son arrivée à la consommation et analysé très souvent.

MOUTIER. — *Cercle Ouvrier.* — Nous informons nos collègues et tous les ouvriers en général, que notre journal la «Sentinelle» est en lecture au café de l'Hôtel Suisse.

Match au loto. — La fanfare municipale de Moutier, organise pour dimanche 1er février, dès 2 heures après-midi, un grand match au loto à l'Hôtel du Cerf. De superbes quines seront exposées; avis aux amateurs.

Au Vallon

RENAN. — *Assemblée de commune.* — L'assemblée du 26 écoulé comptait plus de cent électeurs. Vu le renouvellement de nos autorités communales, nos camarades socialistes y ont participé en grand nombre, pour appuyer les candidatures de deux de nos camarades portés en liste. Nous eûmes la satisfaction d'enregistrer une victoire; notre camarade Emile Schwar, tenancier de l'hôtel du Cheval-Blanc, est élu par une bonne majorité des voix. Le camarade L. Richardet est nommé vice-président des assemblées de commune.

C'est la première fois que notre parti a l'avantage d'être représenté parmi les autorités communales. Il ne nous reste qu'à faire appel à l'esprit de persévérance de tous les camarades en vue de futures luttes. Camarades, en avant, et sans relâche!

Dans sa dernière assemblée, le comité a été constitué comme suit: Président: L. Miéville, boîtier; vice-président: P. Parel; caissier: A. Sémon; correspondant: Ch. Voumard; adjoint: M. Richard; vérificateurs des comptes: A. Etienne et G. Zurcher.

CANTON DE NEUCHÂTEL

Le recensement. — A Boudry, le recensement accuse 2350 habitants, soit 73 de moins que pour 1913.

FLEURIER. — *Abstinence.* — La Loge des Bons-Templiers tiendra dimanche prochain, 1er février, à 2 h. 1/2 de l'après-midi, au Collège secondaire, une séance ouverte à laquelle sont cordialement invités les membres de la Section socialiste avec leur famille, ainsi que tous les amis de l'abstinence.

COUVET. — *Viandes congelées.* — Grâce aux bons soins de l'administration du Régional, nous avons aussi nos viandes congelées. Qu'on s'imagine le sort enviable des ouvrières et ouvriers de Buttes prenant chaque jour le train pour se rendre à leur travail, qui à Fleurier, qui à Couvet, Travers ou Noiraigue. Depuis des semaines, régulièrement le thermomètre marque un ou plusieurs degrés au-dessous de zéro dans les voitures de cette brave peuglise à sa première course du matin et cela pour le moins jusqu'à Fleurier, car il est absolument interdit de toucher au chauffage. Quel beau commencement de journée, n'est-il pas vrai? Certes, notre excellent Auguste-le-Plus-Grand, si c'est lui qui a imaginé ce truc pour conserver ses électeurs, a droit à toutes nos félicitations. Tenez, à part cela, parions que chacun des actionnaires du R.-V.-T. a donné au moins cent sous l'an dernier pour la lutte contre la tuberculose: ne faut-il pas verser un peu de baume sur les blessures qu'on a faites, après quoi, avec orgueil on se comparera au bon Samaritain de l'Evangile?

Allons, Messieurs, un peu de pitié pour vos semblables, même si ce ne sont que des ouvriers. Apprenez donc à les conserver autrement que dans une atmosphère glaciale. Quand le matin, douillettement enfouis sous vos couvertures, vous jouissez avec délices de la tiédeur d'un lit bien chaud, songez à ceux qui doivent dès la première heure, se rendre à leur travail. Un

FEUILLETON DE LA SENTINELLE 103

COUPABLE ?

PAR

JULES DE GASTYNE

(Suite)

Il ne sortait plus, et Joël ne parvenait, ni à l'entraîner ni à le décider, et il disait, avec un sentiment d'inquiétude:

— Il l'aime toujours!
Et il prévoyait le moment où il verrait rentrer en triomphatrice auprès de son père celle qu'il avait tant contribué à faire chasser.

Il est vrai que si cette velléité s'emparait jamais du comte, il saurait, pensait-il, y mettre bon ordre.

Et quand il avait parlé de cette crainte à la baronne, celle-ci lui avait dit aussitôt:

— Ce sera le moment d'agir!
Il savait ce que la misérable entendait par ces mots et n'avait pu s'empêcher de frissonner; mais il était persuadé qu'il ne serait pas obligé d'en venir là.

Et pour se rassurer il se disait que son père n'était pas près de découvrir la retraite de celle qu'il cherchait peut-être en secret, tout en déclarant à Joël que jamais il ne la recevrait.

Tel était l'état d'âme du comte quand, un après-midi, M. de Plouazec, qui ne quittait

guère son hôtel et était enfermé dans son cabinet où voltigeaient autour de lui toutes les pensées sombres que nous venons d'énumérer, entendit frapper discrètement à la porte de son cabinet.

Il eut un léger sursaut et demanda brusquement:

— Qui est là?

— C'est moi, monsieur le comte, dit le valet de chambre.

— Ouvrez! Qu'est-ce qu'il y a?

— C'est un monsieur qui demande à parler à monsieur le comte.

En même temps, le domestique tendait une carte.

M. de Plouazec la prit, la lut, et ses sourcils se froncèrent.

— Philippe d'Orchères, fit-il, je ne connais pas ce monsieur.

Mais aussitôt ce nom lui rappela un souvenir.

D'Orchères! C'était le nom du jeune homme avec lequel il s'était battu, de l'homme qu'il avait donné pour amant car il en était arrivé maintenant à penser ainsi, à la comtesse Mirande, car, le jeune homme, il s'en souvenait, se nommait Henri d'Orchères.

Ce Philippe était-il un parent du jeune homme?

Et que venait-il demander?

En une minute le comte s'était fait toutes ces réflexions.

Et très curieux de savoir ce qui lui valait cette singulière visite et espérant peut-être en tirer quelque éclaircissement sur l'énigme qui l'obsédait, il dit au valet de chambre qui, sur le seuil de la porte, immobile et impassible, attendait ses ordres.

— Faites entrer ce monsieur!

Et quelques secondes après le comte vit paraître un personnage dont l'étrange physiognomie l'impressionna singulièrement.

Quoique correctement et même luxueusement vêtu, cet homme était, si l'on peut parler ainsi, tout criant d'exotisme.

On voyait qu'il avait des années et des années qu'il était séparé de la vie civilisée.

Cinquante ans environ, de haute taille, les tempes grisonnantes, le teint tanné, brûlé, corrodé, plissé par les ardeurs du soleil, de surhumaines fatigues, peut-être par mille dangers et mille combats, il donnait l'impression, avec son nez proéminent et dominant, ses petits yeux gris, perçants, brillant d'une lueur mauvaise, de ces aventuriers sans foi et sans scrupules, qu'on rencontre sur les chemins inexplorés de l'Afrique encore sauvage ou dans les steppes du Nouveau-Monde.

Il était presque effrayant, et sa jaquette de bonne coupe son col blanc, ses gants de chevreau fin, et toutes ces délicatesses d'homme du monde, au lieu d'atténuer cet aspect barbare, servaient au contraire à lui donner un plus vif relief, comme les mauvais tableaux dont un cadre trop riche fait ressortir la médiocrité et la hideur.

M. de Plouazec, stupéfait et même un peu effrayé de cette apparition, qui n'eût pas étonné dans quelque désert, mais qui surprenait dans un cabinet mondain, demanda à son visiteur:

— C'est à Monsieur Philippe d'Orchères que j'ai l'honneur?

— Oui, monsieur le comte, répondit celui-ci, d'une voix qui résonna comme un clairon entre les lambris de la pièce luxueuse.

— Veuillez prendre la peine de vous asseoir et me dire ce qui vous amène.

— Ce ne sera pas long, fit l'étrange personnage, qui resta debout, je viens me mettre à votre disposition.

Le comte regarda l'inconnu avec un air de stupeur profonde.

— Pourquoi faire? demanda-t-il.

— Mais pour vous rendre raison de l'injure que je vous ai faite.

— Vous m'avez injurié, dit M. de Plouazec de plus en plus surpris.

— Oui, monsieur le comte, il y a de cela de longues années.

Et si, à ce moment-là, je n'ai pas croisé le fer avec vous, c'est à Mme la comtesse qu'il faut vous en prendre.

— La comtesse, fit M. de Plouazec, dont la stupeur augmentait à chaque mot. Quelle comtesse?

— Mme la comtesse de Plouazec, celle qui est morte.

Je me suis renseigné.

Elle est morte, déjà depuis longtemps, et vous vous êtes remarié.

Le comte comprenait de moins en moins. Il contemplait, avec des yeux effarés, l'homme qui lui tenait ce singulier langage.

Et il dit:

— De grâce, monsieur, expliquez-vous, car je vous avoue que je ne saisis pas un mot de ce que vous me dites.
Et asseyez-vous si vos explications doivent être longues, car vous m'obligez à me tenir debout, et cela me fatigue.

(A suivre).

Son mouvement de votre part sera le bienvenu. Depuis assez longtemps la patience des voyageurs est mise à contribution, il serait bon, semble-t-il que cette expérience prenne fin.

G. Touvu.
— **Imprudence d'enfant.** — En jouant mercredi matin dans une chambre, un jeune garçon a communiqué le feu à un canapé et à de la lingerie qui était posée dessus. Les dégâts sont heureusement peu élevés.

LES BRENETS. — **Patinage.** — Le Doubs est toujours recouvert d'une merveilleuse couche de glace présentant toute sécurité pour les patineurs.

Le régional organise, les trains supplémentaires suivants: départ du Locle, 1 h.; départ des Brenets, 5 heures, et peut-être, si le besoin l'exige, un autre train entre ceux de 6 h. 16 et 7 h. 30 du soir.

LE LOCLE. — Voir les annonces de ce jour.

NEUCHÂTEL

Parti socialiste. — Ce soir, samedi, à huit heures, assemblée extraordinaire.

Le lac baisse. — Durant cette période de froid et de bise le niveau du lac de Neuchâtel s'est abaissé de 40 centimètres. Les affluents ne sont plus — certains d'entre eux du moins — que de minces filets d'eau.

Heureuse innovation. — Depuis quelques jours la direction des postes a fait placer, à titre d'essai, une boîte aux lettres à l'un des vagonnets faisant le service sur les lignes de tramway de Valangin et Serrières. Si cet essai est concluant tous ces petits fourgons en seront pourvus d'ici à peu de temps. Voilà une excellente idée; ces boîtes-là sont appelées à rendre de grands services.

A propos de boîtes aux lettres, le public est surpris de ce que l'on n'ait pas encore remplacé la boîte enlevée à l'ancien pavillon des trams. Pourquoi n'en pas mettre une à la nouvelle construction, où plusieurs milliers de voyageurs passent quotidiennement?

Le tramway Neuchâtel-Neuveville. — Le Conseil fédéral vient de proposer aux Chambres fédérales l'octroi à la compagnie des tramways de Neuchâtel d'une concession pour la construction et l'exploitation du prolongement de Saint-Blaise à la Neuveville. Cette concession avait été demandée, il y a six mois environ, à la suite d'une décision de l'assemblée générale des actionnaires des tramways.

L'initiative de ce nouveau chemin de fer est partie du Conseil communal du Landeron, appuyé par les conseils communaux des autres localités.

La nouvelle ligne mesurait 10,550 mètres; elle partirait du terminus actuel de St-Blaise et se continuerait par la route cantonale sur 400 mètres environ jusqu'au passage à niveau de la Directe Neuchâtel-Berne; elle se dirigerait ensuite à travers champs vers le Bois-Rond et Cornaux, puis en restant au sud du chemin de fer et de la route cantonale, jusqu'à Cressier et au Landeron. Jusqu'à cette dernière station, la construction de la ligne ne présente pas de difficultés sérieuses. Le point terminus à la Neuveville se trouve au nord de la ligne des C. F. F. qu'il s'agira de franchir. Le principal obstacle à vaincre est la double rampe du passage supérieur des C. F. F. qui se construit en ce moment en remplacement du passage à niveau actuel; ce passage est prévu avec des rampes d'accès de 4 1/2 pour cent. Or, pour permettre le passage des trains tels qu'ils sont composés sur la ligne Neuchâtel-Cortailod-Boudry, il ne faudrait pas dépasser une déclivité de 2 à 2 1/2 pour cent, en sorte que des rampes spéciales seraient nécessaires pour le futur tramway.

La ligne est déviée à 1 million de francs.

La concession proposée par le Conseil fédéral est accordée aux mêmes conditions que celle du réseau actuel des tramways de Neuchâtel qui est simplement étendue à la ligne projetée, sous réserve de quelques modifications de détail.

Les taxes sont prévues au maximum à 6 centimes par kilomètre de voie ferrée.

Dès que cette concession sera ratifiée par les Chambres fédérales, la Compagnie du tramway de Neuchâtel se mettra à l'œuvre pour l'établissement des plans définitifs et de la justification financière de l'entreprise.

NEUCHÂTEL. — Voir les annonces de ce jour.

GAZETTE DU CHEF-LIEU

On dit que la vendeuse de journaux qui dessert le kiosque de l'Hôtel-de-Ville, va quitter son poste. Son patron l'aurait congédié parce que, avec elle, les affaires ne vont pas assez fort. — Voilà donc une «sans-travail» de plus, au cœur de l'hiver! Pauvre vendeuse! Ceux qui prenaient leur journal chez elle et qui appréciaient son amabilité et sa complaisance lui garderont un bon souvenir. On dit d'ailleurs qu'elle se propose d'ouvrir à son propre compte un nouveau kiosque à journaux. Allons, voilà qui est bien: si seulement tous les ouvriers qu'on met sur le pavé pouvaient ainsi devenir patrons!

On dit que la fourniture du mobilier et l'installation des deux nouvelles salles de gymnastique ont été adjugées au même soumissionnaire, membre fidèle de la Loge et dignitaire du Cercle national. Et cependant la soumission du concurrent évincé était, paraît-il, un peu plus basse, tout en offrant de sérieuses garanties. Seulement voilà, le con-

current en question n'était ni radical, ni franc-maçon.

Et il y a des naïfs qui se demandent encore pourquoi M. Berthoud tenait tant à consacrer la direction des travaux en cours!

* * *

Le bruit court en ville, avec persistance, que M. Vuillomenet, du Vauseyon est débiteur d'assez fortes sommes envers les Services industriels et l'Administration des forêts et domaines. MM. de Meuron et de Pury, qui dirigent ces deux départements, apparaissent dans cette affaire comme de piètres administrateurs. Et s'ils étaient socialistes, au lieu d'être conservateurs, on saurait bien leur reprocher de ne pas sauvegarder mieux les intérêts de la commune. Et quant à M. Vuillomenet, — notre camarade Ischer a fait observer avec raison au Conseil général que s'il était un pauvre père de famille, sans travail, et ne pouvant payer son mois de gaz, on aurait dès longtemps fait fermer son compteur. C'est toujours la même histoire: selon que vous serez puissants ou misérables...

Le margeur.

LA CHAUX-DE-FONDS

La Commission d'administration du journal est convoquée d'urgence, au Cercle ouvrier, pour ce soir samedi, 31 janvier, à huit heures et demie.

Imprimerie coopérative

La Société pour l'acquisition d'un matériel d'imprimerie aura son assemblée générale, lundi soir, à l'Hôtel de Ville.

A la demande de divers sociétaires du dehors, la séance commencera à 7 h. 3/4.

Les coopérateurs qui n'ont pas encore donné leur adhésion à l'imprimerie, pourront le faire lundi. Pour être membre de la société, il suffit d'opérer un versement unique de un franc. Ne pas confondre «obligation» et carte de sociétaire. L'obligataire n'est membre de la société que s'il possède une carte de coopérateur de un franc. Rappelons que les cartes seront réclamées à l'entrée et qu'elles serviront de cartes de vote.

La grande importance de cette assemblée et les résultats très favorables de la première année d'existence de l'Imprimerie Coopérative, engageront de nombreux coopérateurs à se rendre lundi à l'Hôtel de Ville.

Le Comité.

L'entrée en classe. — A partir du lundi 2 février, les écoles recommenceront leurs leçons à 8 heures du matin, l'entrée en classe étant sonnée à 8 heures moins cinq minutes.

Musique scolaire. — Dix candidats se sont déjà présentés au poste de directeur de la nouvelle musique scolaire.

Conférence publique. — M. le pasteur Ed. Quartier-la-Tente parlera mardi 3 février, des «Palais impériaux de l'ancienne Rome». Sa conférence sera illustrée de projections.

Cercle ouvrier. — Demain dimanche: Bibliothèque; distributions et abonnements, de 10 heures à midi.

Travaux féminins. — L'exposition sera ouverte encore aujourd'hui, samedi, l'après-midi et demain, dimanche, de 11 heures du matin à 8 heures du soir, à l'Hôtel des Postes.

L'entrée en est gratuite. Toutes les mères voudront la visiter pour connaître ce que leurs filles peuvent apprendre dans les utiles cours de l'école de travaux féminins.

Soirée de l'Aurore. — Cette sympathique société donnera demain soir, dimanche, au restaurant des Armes-Réunies, une grande soirée théâtrale, suivie d'une soirée familière. On nous dit que le programme a été composé avec beaucoup de soin. Avis aux amateurs. (Voir aux annonces).

Concert. — Demain soir, dimanche, au théâtre, concert donné par le groupe Murat.

Société Mutuelle-Prévoyance ouvrière. — Rapport financier pour l'exercice 1913: Les cotisations de l'année ont produit 6790 fr. 50; il a été indemnisé 1852 journées de maladie à 3 fr. par jour, soit 5556 fr. Le boni annuel est de 383 fr. 15. L'effectif de la société est à ce jour de 403 membres; augmentation: 37 sur 1912.

Le président Louis Maire, Léopold Robert 46, et le caissier Philémon Jacot, Paix 45, confirmés dans leurs fonctions, sont à la disposition de toute personne désirant se faire recevoir de cette belle et utile association.

Industrie et horaire

La séance convoquée hier soir par les soins du Conseil communal et présidée par M. Justin Stauffer, réunissait les représentants des principales associations industrielles et commerciales, le bureau du Conseil général et quelques personnes spontanément venues.

D'une première séance convoquée en juillet dernier, il résultait que le Conseil communal déjà bien chargé, trop chargé, ne saurait s'occuper d'une manière suffisante de certains intérêts concernant la protection et le développement de l'industrie et du commerce locaux, un comité d'action, composé de MM. Paul Mosimann, C. Girard-Gallet, G. Scharpf, A. Sunier, A. Brunschweig; Dr de Speyer, Beljean, Uebersax et W. Jeanneret a été nommé et aura pour mission première de s'occuper active-

ment des réformes à apporter à nos horaires locaux pour les faire correspondre avec les grandes lignes internationales.

Il a été émis le vœu que ce comité soit le représentant d'une association plus vaste comprenant tous les groupements industriels et commerciaux de la région, laquelle se réunirait de temps à autre pour déléguer ses pouvoirs au comité.

Cette association n'aurait pas pour objectif la seule préoccupation des horaires, mais l'étude de toute question pouvant contribuer au développement industriel et commercial de La Chaux-de-Fonds.

Le ciel en février 1914

Le Soleil, depuis l'équinoxe d'automne 1913, est dans l'hémisphère céleste austral; il se rapproche maintenant de l'équateur céleste; l'arc qu'il décrit chaque jour au-dessus de notre horizon s'agrandit: les jours s'allongent. Ils s'allongent ce mois d'environ une heure et demie.

La Lune est au 1^{er} quartier le 3 février; elle est pleine le 10, au 2^d quartier le 17 et nouvelle le 25. Le 24-25 février, la Lune passe exactement entre la Terre et le Soleil; il se produit une éclipse annulaire de Soleil, malheureusement invisible chez nous. Ce phénomène n'est visible que dans le voisinage du Pôle Sud et dans l'Océan Pacifique austral.

Les Planètes. — Des cinq planètes (six avec la Terre) qui peuvent s'observer facilement à l'œil nu, Mars et Saturne sont visibles toute la nuit. Ils brillent sans scintillation, le rouge Mars dans les Gémeaux, le pâle Saturne dans le Taureau; leur éclat est de première grandeur; vers 8 heures du soir ils s'observent assez haut au sud-est.

A. Lalive, prof.

OFFICE DU TRAVAIL (Bureau de placement officiel et gratuit), place en ville et au dehors, personnes des deux sexes, n'importe quelle profession. Bureau: Léopold-Robert 3, Chaux-de-Fonds. 721

LES DÉPÊCHES

Solidarité syndicale

LONDRES, 31. — On mande de Londres que la déportation des leaders syndicalistes de l'Afrique du sud ordonnée par le général Botha provoque une violente indignation dans les milieux travaillistes anglais et une agitation des plus graves dans les syndicats.

L'incident Poutiloff

PARIS, 31 janvier. — La démarche de M. Delcassé auprès du gouvernement russe au sujet de l'affaire Poutiloff, a été faite hier.

La réponse est satisfaisante et on assure que l'incident sera clos sous peu.

L'assemblée des actionnaires de la Société Poutiloff aurait-elle donné son consentement à l'augmentation de capital et reconnu la souscription de nouvelles actions, qu'elle aurait eu besoin de l'autorisation du gouvernement, autorisation qui ne lui aurait pas été donnée, étant donné qu'il s'agissait surtout là du groupe Krupp. Mais on fait remarquer qu'il reste à la finance française de faire le nécessaire pour tirer de leur situation les usines Poutiloff.

Deux paquebots entrent en collision

NORFOLK (Virginie), 31 janvier. — Le paquebot «Monroë» de la Old Dominion Cy, qui se rendait de Norfolk à New-York, a été abordé hier matin à 1 heure et demie au large de Hog Island par le steamer «Nantucket».

Le «Monroë» a coulé quelques heures plus tard, près du phare du quartier d'hiver.

Le «Nantucket» a recueilli les passagers et l'équipage du «Monroë» qui s'étaient réfugiés dans les embarcations et n'a repris sa marche qu'après avoir sauvé les naufragés.

Une dépêche de Norfolk annonce que dans la collision entre le «Monroë» et le «Nantucket», quarante à cinquante personnes auraient péri.

Terrible explosion de grisou

DORTMUND, 31 janvier. — Une explosion de grisou s'est produite dans la mine Ministre Achenbach, dans la 6^e circonscription. On a remonté jusqu'ici six cadavres et sept mineurs blessés.

Des équipes de secours ont été demandées aux villes voisines.

Il y a encore au fond de la mine environ 80 mineurs dont on ignore le sort. On a de vives craintes à leur sujet.

Une grève en perspective en Angleterre

LONDRES, 31 janvier. — La Fédération du sous-sol a tenu hier une séance secrète. Un long débat s'est engagé sur la question des retraites, des minimums de salaires et des huit heures.

Le congrès a décidé de recourir à la grève générale et il a fixé celle-ci au 1^{er} mars au cas où d'ici là satisfaction n'aurait pas été donnée aux travailleurs du sous-sol.

Le sort du «A-7»

LONDRES, 31 janvier. — Tous les efforts faits jusqu'à présent pour sauver le sous-marin «A-7» de la baie Witsand ont été vains.

Le «cuirassé Exmouth», qui avait attaché au sous-marin sa haussière pour le déplacer n'a réussi qu'à enfoncer quelques plaques d'acier.

Inondations au Brésil

RIO-DE-JANEIRO, 31 janvier. — Toute la côte de l'état de Bahia est inondée.

Un grand nombre de personnes ont été noyées et les dégâts sont importants.

Grévistes victorieux

TOULON, 31 janvier. — La grève des dockers de Toulon, qui avait éclaté au commencement de la semaine s'est terminée hier soir, satisfaction ayant été donnée aux chargeurs et aux déchargeurs des navires.

Finances italiennes

ROME, 31 janvier. — La «Tribuna» croit savoir que les seules mesures financières nouvelles pour équilibrer le budget seront des taxes sur les automobiles, sur les films cinématographiques et sur les successions.

Un nouveau quotidien socialiste

METZ, 31 janvier. — Le parti socialiste allemand va créer incessamment à Metz un journal quotidien qui paraîtra en français et en allemand.

C'est un gros sacrifice pour le parti socialiste allemand qui est consenti sur les instances du député socialiste de Metz, M. le Dr Georges Weill, le premier élu de ce parti à Metz.

Le parti voulait créer un journal essentiellement français, mais l'autorisation lui fut refusée par le gouvernement qui lui imposa les deux langues dans le but unique de lui augmenter les frais généraux.

Deux femmes décapitées

BERLIN, 31 janvier. — Une double exécution par la hache a eu lieu à Ratibow (Allemagne).

Les condamnées étaient la femme Zimmer, qui avait assassiné sa belle-mère dont elle avait ensuite brûlé le corps, et la femme Kubatzka, qui avait assassiné son mari, un ouvrier mineur.

Dernière heure

Les comptes de la ville de Berne

Les socialistes veulent la lumière, les bourgeois la craignent.

BERNE, 31. — (De notre correspondant particulier). — Hier soir à eu lieu la séance ordinaire du Conseil général dans laquelle devait être discutée l'interpellation de nos amis sur les «comptes de la ville de Berne», ensuite de la campagne éhontée du «Bund». Malgré leur insistance et leur demande d'urgence, l'interpellation socialiste n'a pu être présentée, le bloc bourgeois prétextant l'heure trop avancée; il était neuf heures et demie! Nos camarades ont alors demandé une séance extraordinaire pour aujourd'hui, mais les bourgeois, repoussant cette proposition, décidèrent de renvoyer les débats à quinze jours. La fraction socialiste, voyant qu'elle se heurtait à une obstruction opiniâtre, a finalement exigé, se basant sur un article du règlement, de convoquer le Conseil général en séance extraordinaire pour mercredi prochain.

Sous-marin coulé

PARIS, 31. — On mande de Flessingue au «Journal»: Le sous-marin «5» a coulé hier soir dans le port. Un marin s'est noyé.

Les rentes des travailleurs

PARIS, 31. — On mande de Barcelone à l'«ECHO de Paris»: Par suite d'un déraillement, un train de marchandises s'est jeté contre une équipe d'ouvriers. Il y a eu deux tués et neuf blessés.

Gorki mortellement malade

PARIS, 31. — La nouvelle que Maxime Gorki rentre en Russie pour raisons de santé se confirme. Il n'a plus que quelques mois à vivre et veut terminer ses jours à Moscou. Il n'y a aucun espoir de sauver le célèbre écrivain.

La prévision du temps

Brumeux. Hauteurs, peu nuageux; la nuit froide.

Souscription permanente

pour couvrir le déficit et pour lancer les six pages

Listes précédentes	4785»39
Section socialiste de Cortailod	10»—
	4795»39

NÉURALGIE MIGRAINE, INFLUENZA, Maux de tête KEFOL
REMEDE SOUVERAIN
Boîte (10 pastilles) 1.50. Ch. Bascasio, ph^{ie} Genève
Toutes Pharmacies. Exiger le «KEFOL».

Par milliers! C'est en hiver qu'il est indispensable de vous le plus de soins à sa santé. La plus élémentaire prudence commande par conséquent de prendre ses mesures à temps pour cela; nous vous signalons un remède dont les vertus absolument remarquables ont été éprouvées par des milliers de personnes qu'elles ont préservées de toutes les influences nuisibles aux organes respiratoires. La toux, l'enrouement, les rhumes et les catarrhes, qui si souvent ne sont que les avant-coureurs de graves maladies, se guérissent très facilement au moyen des

Pastilles Wybert-Gaba

de la Pharmacie d'Or, à Bâle. Ce produit, préparé avec tous les perfectionnements de la science moderne, est connu et apprécié depuis plus de 60 ans dans tous les milieux. En vente dans les pharmacies, en boîte originales à 1 franc.

Ville de La Chaux-de-Fonds
ÉCOLE D'HORLOGERIE
Mise au concours

Ensuite de démission honorable du titulaire, la Commission met au concours un poste de

Maître de Pivotage et Achevage

Traitement initial: Fr. 3,200 avec augmentations bisannuelles jusqu'au maximum de fr. 4,100 après 20 années de services.

Cloture du concours: 28 février 1914.

Entrée en fonctions: 1^{er} mai 1914.

Limite d'âge: 24 à 40 ans.

Le cahier des charges est à la disposition des intéressés au Secrétariat de l'École.

Les postulants sont priés d'adresser leurs offres à M. Paul BERNER, Directeur. 3467

Restaurant des Armes-Réunies

Dimanche 1^{er} Février 1914, à 8 heures du soir

Grande SOIRÉE THÉÂTRALE

organisée par la

Société L'AURORE Direction: M. A. Perrin

Programme

Ordonnance malgré lui, vaudeville de St-Paul.

La Grève des Modistes, vaudeville de E. Durafour.

L'Amour qué qu'est qu'à, opérette de Clairville.

Après la représentation, **SOIRÉE FAMILIÈRE** (privé)

Entrée: 50 centimes.

Les entrées après 11 heures sont interdites. 3473

Tissus en tous genres
 Spécialité de **BLANC. TROUSSEAUX. LAYETTES**

Wirthlin & C^{ie}

6, Place des Halles 6 - NEUCHÂTEL

EN FÉVRIER

GRANDE VENTE DE BLANC

Occasions exceptionnelles

Café Ch. Wetzel
 Paix 69 3480

Tous les samedis soirs

TRIPES

A louer. A remettre immédiatement, par suite du départ de notre camarade Louis Roy, un appartement comprenant cuisine, 3 chambres, chambre de bonne, etc. Progrès, 131. S'adresser à Alfred Guyot, gérant, Paix, 43. 3378

Meubles. Ameublements complets. Tous jours choix énorme en meubles en tous genres; literie et travail de confiance. Vu le peu de frais généraux, nous pouvons faire des prix défiant toute concurrence à qualité égale. Grandes facilités de paiements. Escompte au comptant. — **Magasin Continental**, rue Neuve 2, au 1^{er} étage. Maison de confiance. 955

A vendre étaux pour monteurs de boîtes, burins fixés au pied et à la main, machines à arrondir, à régler, à percer, tours à tourner, renvois, beau choix de pinces à couper, à tenon, à vis, aux anneaux, 1^{re} marque, limes en zing, limes carrelées, balance à peser l'or, etc. — S'ad. chez M. A. Chatelain, rue du Puits 14. 3333

Jeune garçon. On désire placer un jeune garçon de 14 ans chez un agriculteur. Bons soins exigés. S'ad. au Bureau de la «Sentinelle». 3468

Commission scolaire de La Chaux-de-Fonds

Conférence publique

le mardi 3 Février 1914
 3483 à 8 1/2 h. du soir
 à l'Amphithéâtre du Collège Primaire

Sujet:

Les palais impériaux de l'ancienne Rome
 avec projections.

par Ed. Quartier-la-Tente, pasteur

On demande
A LOUER

pour de suite, ou pour époque à convenir, au centre du quartier des Fabriques un magasin ou à défaut propriétaire qui consentirait à faire les transformations nécessaires, suivant entente.

Adresser les offres sous chiffres 3463 au Bureau de LA SENTINELLE. 3463

MUSIQUE

La Persévérante

Soirée annuelle du 21 Février

Tous les membres passifs, honoraires et amis qui désireraient y participer peuvent s'inscrire au local, Cercle Ouvrier, ou chez M. E. GROS-VERNIER, président, rue du Nord 151, jusqu'au 18 février au soir.

Prix du Banquet, Fr. 3.— sans vin. 3458

Magasin de Cigares

à remettre pour fin Avril 1914. Peu de reprise.

S'adresser au bureau de la «Sentinelle». 3290

A vendre à bas prix un lustre à gaz, avec chaînette, très bien conservé ainsi qu'un traineau d'enfant. — S'adresser rue des Jardinets 21, au 1^{er} étage. 3476

A vendre un traineau d'enfant bien conservé. — S'adresser rue de Beausite 1, au rez-de-chaussée, à droite. 3477

A vendre deux bonnes mandolines à très bas prix. On se charge de donner des leçons. — S'adresser chez Monsieur Boillet, rue Léopold Robert 140. 3482

Remonteur. On demande de suite un bon remonteur pour petites pièces cylindre (mouvements Robert). — S'adresser à M. Justin Jobin, rue du Grenier 41. 3453

Régleuse. On sortirait des réglages roscopf, ouvrage suivi. — S'adresser rue du Nord 39, au 3^{me} étage à droite. 3437

Pignon à louer de suite ou pour époque à convenir, 2 pièces, 2 alcôves, cuisine et dépendances. — S'ad. chez M. Robert-Welti, rue du Puits 21 3461

Chambre. A louer pour époque à convenir, à un Monsieur une jolie chambre, bien meublée, indépendante, avec électricité. — S'ad. rue de la Banque 11, au 2^{me} étage. **Le Locle.** 3457

Chambre. A louer une jolie chambre meublée à monsieur de toute moralité, travaillant dehors. — S'adresser rue de Beausite 3, au 2^{me} étage à droite. 3438

Renseignements utiles

Pharmacie Coopérative: 1^{er} fév. Officine N° 1, Rue Neuve 9, ouverte jusqu'à midi.

Pharmacie d'office: 1^{er} Fév. 1914 Bourquin.

Service d'office de nuit: du 31 jan. au 6 février Bourquin.

Nota. — La pharmacie d'office du dimanche pourvoit seule au service de nuit du samedi soir au lundi matin de même pour les jours fériés.

Etat-civil de La Chaux-de-Fonds
 Du 30 Janvier 1914

Naissance. — Caldelari, Pierre-Florent, fils de Louis-Bernardo, employé C.F.F., et de Marie-Louise-Zof née Froidevaux, Tessinois.

Promesses de mariage. — Jacot, Robert-Gaston, termineur, Neuchâtelois, et Wermeille, Marie-Louise-Julie, sertisseuse, Bernoise.

Mariage civil. — Hugoniot, Paul Edouard, agriculteur, Neuchâtelois, et Maurer, Fanny, Bernoise.

Décès. Inhumée aux Eplatures: 69. Tissot-Daguette née Quinche, Cécile, Veuve de Louis-Zélim, Neuchâtelois, née le 14 février 1838.

Inhumations

Du Dimanche 1^{er} février 1914, à 1 h.

A 1 h. aux Eplatures: Mme Tissot-Daguette née Quinche, Cécile, 76 ans, Eplatures 1.

AU
PROGRÈS

ACTUELLEMENT

GRANDE VENTE de

BLANC

TROUSSEAUX

LINGERIE confectionnée

RIDEAUX :: LITERIE

Notre vente de Blanc est préparée avec un soin minutieux depuis plusieurs mois. — Toute notre attention a été consacrée à la composition d'assortiment comprenant ce qu'il y a de plus avantageux dans les genres bon marché et de meilleur dans les qualités supérieures.

Notre maison fondée en 1857 a acquis une expérience qui nous permet de garantir la qualité de toutes les marchandises que nous recommandons.

Nous vous engageons donc à vous rendre compte des avantages que nous offrons par nos prix et nos grands assortiments. Vous vous convaincrez que nos articles s'imposent par leur qualité et leur bon marché.

Une visite à notre Exposition de Blanc n'oblige nullement à acheter

LA SENTINELLE

LA GLOIRE

La nation souveraine avait repris les terres de la noblesse et du clergé pour les vendre à vil prix aux bourgeois et aux paysans. Les bourgeois et les paysans jugèrent que la révolution était bonne pour y acquérir des terres et mauvaise pour les y conserver.

Les législateurs de la république firent des lois terribles pour la défense de la propriété et édictèrent la mort contre quiconque proposerait le partage des biens. Mais cela ne servit de rien à la république. Les paysans, devenus propriétaires, s'avisèrent qu'elle avait, en les enrichissant, porté le trouble dans les fortunes et ils souhaitaient l'avènement d'un régime plus respectueux du bien des particuliers et plus capable d'assurer la stabilité des institutions nouvelles.

Ils ne devaient pas l'attendre longtemps. La république, comme Agrippine, portait dans ses flancs son meurtrier.

Ayant de grandes guerres à soutenir, elle créa les forces militaires qui devaient la sauver et la détruire. Ses législateurs pensaient contenir les généraux par la terreur des supplices ; mais s'ils tranchèrent quelquefois la tête aux soldats malheureux, ils n'en pouvaient faire autant aux soldats heureux qui se donnaient sur elle l'avantage de la sauver.

Dans l'enthousiasme de la victoire, les Pingouins régénérés se livrèrent à un dragon plus terrible que celui de leurs fables, qui, comme une cigogne au milieu des grenouilles, durant quatorze années, d'un bec insatiable les dévora.

Un demi-siècle après le règne du nouveau dragon, un jeune maharajah de Malaisie, nommé Djambi, désireux de s'instruire en voyageant, comme le Scythe Anacharsis, visita la Pingouinie et fit de son séjour une intéressante relation, dont voici la première page :

Après quatre-vingt dix jours de navigation, j'abordai dans le port vaste et désert des Pingouins philomaques et me rendis à travers des campagnes incultes jusqu'à la capitale en ruine. Ceinte de remparts, pleine de casernes et d'arsenaux, elle avait l'air martial et désolé. Dans les rues, des hommes rachitiques et bistournés traînaient avec fierté de vieux uniformes et des ferrailles rouillées.

— Qu'est-ce que vous voulez ? me demanda rudement, sous la porte de la villa, un militaire dont les moustaches menaçaient le ciel.

— Monsieur, répondis-je, je viens, en curieux, visiter cette île.

— Ce n'est pas une île, répliqua le soldat.

— Quoi ! m'écriai-je, l'île des Pingouins n'est point une île ?

— Non, monsieur, c'est une insule. On l'appelait autrefois île, mais, depuis un siècle, elle porte par décret le nom d'insule. C'est la seule insule de tout l'univers. Vous avez un passeport ?

— Le voici.

— Allez le faire visiter au ministère des relations extérieures.

Un guide boiteux, qui me conduisait, s'arrêta sur une vaste place.

— L'insule, dit-il, a donné le jour, vous ne l'ignorez pas, au plus grand génie de l'univers, Trinco, dont vous voyez la statue devant vous ; cet obélisque, dressé à votre droite, commémore la naissance de Trinco ; la colonne qui s'élève à votre gauche porte à son faite Trinco, ceint du diadème. Vous découvrez d'ici l'arc de triomphe dédié à la gloire de Trinco et de sa famille.

— Qu'a-t-il fait de si extraordinaire, Trinco ? demandai-je.

— La guerre.

— Ce n'est pas une chose extraordinaire. Nous la faisons constamment, nous autres Malais.

— C'est possible, mais Trinco est le plus grand homme de guerre de tous les pays et de tous les temps. Il n'a jamais existé d'aussi grand conquérant que lui. En venant mouiller dans notre port, vous avez vu, à l'est, une île volcanique, en forme de cône, de médiocre étendue, mais renommée pour ses vins, Ampélophore, et, à l'ouest, une île plus spacieuse, qui dresse sous le ciel une longue rangée de dents aiguës ; aussi l'appelle-t-on la Machoire-du-Chien. Elle est riche en mines de cuivre. Nous les possédions toutes deux avant le règne de Trinco ; là se bornait notre Empire. Trinco étendit la domination pingouine sur l'archipel des Turquoises et le Continent Vert, soumit la sombre Marsouinie, planta ses drapeaux dans les glaces du pôle et dans les sables brûlants du désert africain.

Il levait des troupes dans tous les pays qu'il avait conquis et quand défilaient ses armées, à la suite de nos voltigeurs philomaques et de nos grenadiers insulaires, de nos hussards et de nos dragons, de nos artilleurs et de nos tringlots, on voyait des guerriers jaunes, pareils, dans leurs armures bleues, à des écrevisses dressées sur leurs queues ; des hommes rouges coiffés de plumes de perroquet, tatoués de figures solaires et génésiques, faisant sonner sur leur dos un carquois de flèches empoisonnées ; des noirs tout

nus, armés de leurs dents et de leurs ongles ; des pygmées montés sur des grues, des gorilles se soutenant d'un tronc d'arbre, conduits par un vieux mâle qui portait à sa poitrine velue la croix de la Légion d'honneur. Et toutes ces troupes, emportées sous les étendards de Trinco par le souffle d'un patriotisme ardent, volaient de victoire en victoire. Durant trente ans de guerres, Trinco conquiert la moitié du monde connu.

— Quoi, m'écriai-je, vous possédez la moitié du monde !

— Trinco nous l'a conquis et nous l'a perdu. Aussi grand dans ses défaites que dans ses victoires, il a rendu tout ce qu'il avait conquis. Il s'est fait prendre même ces deux îles que nous possédions avant lui, Ampélophore et la Machoire-du-Chien. Il a laissé la Pingouinie appauvrie et dépeuplée. La fleur de l'insule a péri dans ses guerres. Lors de sa chute, il ne restait dans notre patrie que les bossus et les boiteux dont nous descendons. Mais il nous a donné la gloire.

— Il vous l'a fait payer cher !

— La gloire ne se paye jamais trop cher, répliqua mon guide.

Anatole FRANCE.

(L'île des Pingouins p. 168-172).

PENSÉES

Il y a des larmes qui brûlent et laissent des cicatrices.

Il y en a d'autres qui embellissent et qui parent le visage.

Il y en a enfin qui menacent et font trembler.

* * *

L'angoisse est moins supportable que la douleur ; l'angoisse aiguise les sensations, la douleur les émousse.

* * *

Quand on est depuis longtemps sevré de joie, on ne la demande plus, et lorsqu'elle frappe à votre porte, on ouvre en tremblant, de peur qu'elle ne soit la douleur travestie.

* * *

Lorsque vous souffrez beaucoup, vous voyez tout le monde à une grande distance, comme au bout d'une immense arène. Les voix mêmes paraissent venir de loin.

Carmen Sylva.

La paresse causée par l'éducation

Chez les natures d'enfant, ardentes, passionnées, curieuses, ce qu'on appelle la paresse n'est le plus souvent qu'un froissement de la sensibilité ; une impossibilité mentale à s'assouplir à certains devoirs absurdes ; le résultat naturel de l'éducation disproportionnée, inharmonique qu'on leur donne. Cette paresse, qui se résout en dégoûts invincibles, est, au contraire, quelquefois la preuve d'une supériorité intellectuelle, et la condamnation du maître. Telle elle était chez Sébastien, à son insu. Ce qu'on le forçait à apprendre ne correspondait à aucune des aspirations latentes, des compréhensions qui étaient en lui et n'attendaient qu'un rayon de soleil pour sortir, en papillons ailés, de leurs coques larvaires. Une fois ses devoirs bâclés, ses leçons récitées, il ne lui en restait rien, dans la mémoire, qui le fit réfléchir, rien qui l'intéressât, le préoccupât, rien, par conséquent, ni formes, ni idées, ni règles, qui se cristallisât au fond de son appareil cérébral ; et il ne demandait pas mieux que de les oublier. C'était, dans son cerveau, une suite de heurts paralysants, une cacophonie de mots barbares, un stupide démontage de verbes latins, rebutants, dont l'inutilité l'accablait. Jamais rien d'harmonieux, ni de plaisant, qui s'adaptât à ses rêves, rien de clair qui expliquât ce par quoi il était généreusement tourmenté. Ce qui le charmait, l'étonnait, ce qu'il sentait de communication secrète de sa petite âme avec les choses ambiantes ; ce qu'il devinait de mystères épars, délicieux à dévoiler de vie frissonnante, délicieuse à écouter, on s'acharnait à répandre sur tout cela les plus épaisses, les plus fuligineuses ombres. On l'arrachait à la nature toute flamboyante de lumière, pour le transporter dans une abominable nuit où le rêve spontané, les acquêts de sa réflexion enfantine, ses enthousiasmes, étaient retournés, avilis, soumis à de laides déformations, rivés à de répugnants mensonges. On le gorgeait de dates enfuies ; de noms morts, de légendes grossières, dont la monotone horreur l'écrasait. On le promenait dans les cimetières mornes du passé ; on l'obligeait à frapper de la tête contre les tombes vides. Et c'étaient toujours des batailles, des hordes sauvages en marche vers de la destruction, du sang, des ruines ; et c'étaient d'affreuses figures de héros ivres, de brutes indomptées, de conquérants terribles, odieux et sanglants fantoches vêtus de peaux de bêtes, ou bardés de fer, qui symbolisaient le De-

voir, l'Honneur, la Gloire, la Patrie, la Religion. Et sur tout ce péle-mêle abject et fou, de meurtrières brutes et d'homicides dieux, au-dessus de ces lointains enténébrés, emplis du rouge carnavalesque des massacres, planait sans cesse, l'image du vrai Dieu, un Dieu inexorable et fatal, à la barbe hérissée, toujours furieux et tonitruant, sorte de maniaque et tout puissant bandit, qui ne se plaisait qu'à tuer, lui aussi, et qui, habillé de tempêtes et couronné d'éclairs, se promenait, en hurlant à travers les espaces, ou bien s'emboûquait derrière un astre pour brandir sa foudre d'une main et son glaive de l'autre.

Octave MIRBEAU.

Chronique scientifique

Le pouls. — Le pouls fait en une minute : chez l'éléphant, 30 pulsations ; chez le cheval, 40 pulsations ; chez l'homme sain, 70 pulsations ; chez le chien, 90 pulsations ; chez le lapin, 200 pulsations ; chez la souris, 670 pulsations.

La baleine. — La plus grande baleine capturée jusqu'ici mesurait 19,5 mètres ; on estimait son âge à plus de 300 ans.

Le citronnier reste vert en toute saison, de sorte qu'il porte en même temps, des fleurs, des fruits verts et des fruits mûrs. Il peut produire chaque année 4000 à 6000 citrons. — Le citronnier a été introduit d'Asie en Europe à l'époque romaine et, au début de notre ère, ne servait encore qu'à l'ornementation des maisons et des jardins.

L'HONNEUR DU NOM

Caissier à la banque franco-haïtienne, Paul avait, pour son compte personnel, prélevé sur sa caisse une assez forte somme d'argent.

D'une excellente famille aisée, presque riche, il avait été forcé de choisir entre cet emploi et un conseil judiciaire. Dépensier, débauché, aimant la joie et les filles, Paul gaspillait sa santé et l'argent paternel sans compter.

A la suite d'une sale affaire durant son stage à la caserne, il avait dû promettre « qu'il ne recommencerait plus, qu'il s'amendait et délaisserait le jeu et l'amour... » Confiant dans ses promesses, le croyant devenu un petit saint, son père avait obtenu pour lui cet emploi de caissier pour lequel il avait dû fournir sa caution personnelle.

Pendant quelques mois, Paul avait été le modèle des travailleurs. Puis il commença à dérober sans scrupules de petites sommes... L'affriolante Cricquette l'aimait à ce prix.

Bientôt cependant ces petits prélèvements ne suffirent plus ! Or, il n'est pas plus difficile d'enfourer dans sa profonde un billet de cent qu'un simple louis : Le geste est le même... et alors !... Et Paul ouvrait souvent sa poche.

Si bien qu'un jour, la chose fut découverte. Le scandale allait éclater inattendu, formidable, éclaboussant, ensevelissant la renommée inattaquable de la famille entière.

On prévint le père. La somme dépassait son avoir de moitié.

On manda le coupable. Il se présenta avec insouciance, et il s'étonna grandement quand on lui montra le montant énorme de ses détournements.

Il fut écrasé par les chiffres : le total était effarant... c'était à vous dégouter à jamais de l'argent !

Par politesse, Paul prit une mine contrite quand le directeur lui parla devant son père.

— Monsieur, lui dit cet homme, une seule solution s'impose : vous tuez ! L'honneur de votre famille sera sauf. Le monde excusera votre faute parce que vous l'aurez rachetée par un geste brave. Vous ne pouvez entrainer votre malheureux père dans une chute irrémédiable...

Le voleur acquiesçait d'un air mortifié.

Le père, pâle comme une victime, acquiesçait aussi.

— Père, ne me donnez-vous pas le baiser du pardon ?... marmotta le dénaturé, en proie à une lâche inquiétude.

Le père ouvrit ses bras en pleurant, tandis que le directeur, très ému, leur serrait les mains avec énergie.

Puis, tous les deux sortirent, laissant l'infortuné caissier seul avec ses remords et un revolver.

Paul regardait l'arme gisant sur la table. Il l'examina avec une extrême minutie. Il compta les balles d'une voix tranquille : une, deux, trois, etc... Il appuya le canon sur sa tempe, puis il l'en éloigna, en faisant une grimace.

— « Puisqu'il le faut... je veux bien », se répétait-il, pour activer son courage.

Il cherchait sur sa poitrine la place exacte où le cœur battait plus fort sous la pression du doigt.

— « C'est facile à dire : tuez-vous ! murmura-t-il. Mais quand il s'agit de le faire, ça devient une dure obligation !... »

... Dans la pièce voisine, le père et le directeur attendaient, dans l'angoisse, la détonation rédemptrice...

Le temps passait... les minutes... ce fut une demi-heure... Le coup ne partait pas !

Le directeur rentra vers Paul et l'exhorta avec force à se faire justice.

— C'est entendu, répond le misérable ; je donne quelques minutes à mes souvenirs... C'est une terrible nécessité qui m'échoit, mais je l'accomplirai sans faiblesse, je vous le jure !

Le père sanglotait, mais il était courageux.

Le soir, les membres de la famille, mis au courant, arrivèrent en nombre. L'air contrit, ils se montrèrent acharnés à demander le geste libérateur, ne voulant pas sombrer dans la honte pour des faits qui ne leur avaient pas profité.

Le malheureux se vit perdu. La horde familiale lui semblait plus horrible qu'une bande de loups affamés.

— Ils sont assoiffés de mon pauvre sang, larmoyait-il. Pas un ne montre un regret pour ma jeune vie !... Ils me dégoutent, leur cruauté est affolante !

Tous se bousculaient à la porte de la chambre pour s'assurer de sa résolution, et tous parlaient à la fois.

— « Ils sont capables de m'achever si je me rate », pensait le dévoyé.

Alors, pour gagner du temps, il leur cria :

— Allez-vous-en !... Dans cinq minutes ma cervelle rejillira sur vos têtes, elle effacera la souillure imprimée à vos fronts par ma faute, et vous resterez purs et sans tache... allez !

— Sa voix ne tremble pas, dit la tante Zélie, avec émotion. Pauvre enfant !... Quel courage !

La sonnette retentit ; ils se précipitèrent.

La vieille cousine Anaïs, arrivait.

On lui montra le coupable à travers le trou de la serrure.

Elle poussa un cri.

— Mais il ne peut mourir sans se confesser, gémit-elle. C'est une grâce que l'on accorde aux condamnés... Partir si jeune pour aller en enfer toute l'éternité !... Ayez pitié, Seigneur !

C'était le salut.

Paul avait entendu. Il saisit la perche. La vieille Anaïs lui apparut comme la fée de la délivrance.

— Cousine a raison, implora-t-il... Je veux me confesser : l'absolution du prêtre ravivera mon courage que je sens faiblir... Le temps d'aller à l'église et je reviens...

Très pieuse, la famille ne protesta pas.

Le coupable mit posément son pardessus, prit son chapeau, laissa le revolver sur la table et s'élança dehors.

— Relève le col de ton vêtement !... conseilla la mère.

Paul s'enfuit comme un homme qui vient d'échapper à un grand danger.

Il arriva chez la petite Cricquette qui le caressa très fort « parce qu'il avait failli être écrasé par un autobus ».

Quant à la famille, lasse d'attendre le misérable pêcheur, elle réunit la somme nécessaire à conserver l'honneur du nom...

L.-F. PHILIPPE.

VIEUX DICTONS

Janvier d'eau chiche
Fait le paysan riche.

Tonnerre en janvier
Récolte en quantité.

Brouillard de février
Vaut du fumier.

Neige de février
Met peu de blé au grenier.

Mars aride
Avril humide.

En avril, n'ôte pas un fil
En mai, va comme il te plaît.

Si le commun peuple dit vrai,
La mauvaise s'épouse en mai.

S'il tonne au mois de juin,
Année de paille et foin.

Qui veut bon navet
Le sème en juillet,

Brouillards d'août
Empoisonnent les châtaignes.

Lorsque beaucoup d'étoiles filent en septembre,
Les tonneaux sont trop petits en novembre.

Octobre en brume
Hiver en ruine.

Quand en novembre il a tonné,
L'hiver est avorté.

L'hiver n'est pas bâlard,
S'il ne vient tôt, il vient tard.

GRANDE LIQUIDATION

PARTIELLE

BLOUSES pour DAMES

- Série 1 en flanelle coton, avec empiècement guipure, nouvelles manches, valant jusqu'à 2.20, cédées à **1.45**
- Série 2 en flanelle coton rayée et mousseline de laine doublée, valant jusqu'à 2.90, cédées à **1.75**
- Série 3 en veloutine ou tissus fantaisie, nouvelles façons, valant jusqu'à 3.25, cédées à **2.25**
- Série 4 en veloutine belle qualité, ou flanelle rayée, avec ou sans empiècement, nouvelles manches, val. jusqu'à 5.75, cédées à **2.75**
- Série 5 en flanelle laine, belles façons, avec ou sans col, val. jusqu'à 6.75, cédées à **3.75**

25 % de rabais
sur
Jaquettes et Manteaux
pour Enfants

en Pyrénées et caracul blanc et couleur, en laine tricotée blanche et couleur, en étoffe fantaisie doublée de laine ou de ouatine, en toutes grandeurs.

Pour manque de place nous liquidons notre stock complet de

Fourrures et Manchons

avec un **Rabais de 30 % à 50 %**

Profitez de cette occasion unique

Voir notre Etalage spécial

Matinées pour Dames

en flanelle coton, veloutine lainage et mousseline de laine doublée, jolis dessins et façons

valant de 3.90 à 13.90

cédées de **2.75 à 9.50**

Les autres

BLOUSES pour DAMES

seront cédées avec un

très fort rabais

BLOUSES pour DAMES

- Série 6 en lainage, flanelle, belles façons, avec et sans empiècement, ainsi qu'en mousseline de laine doub., val. jusqu'à 6.75, cédées à **4.75**
- Série 7 en lainage, dessins foncés et clairs, tissus de bonne qualité, valant jusqu'à 7.50, cédées à **5.75**
- Série 8 en lainage velours et étoffe fantaisie, haute nouveauté, belles façons, riches garn. valant jusqu'à 9.50, cédées à **6.50**
- Série 9 en velours et lainage, doublées, ainsi qu'en tennis, valant jusqu'à 10.—, cédées à **7.50**
- Série 10 en lainage velours, haute nouveauté, superbe empiècement de dentelles, etc. valant jusqu'à 12.—, cédées à **7.90**

Occasion Unique

Jaquettes pour Dames

Dern'ère nouveauté
EN TEINTES UNIES OU CHANGEANTES
CRI DE LA SAISON
valant jusqu'à fr. 15.—
seront cédées à **10.75**

ROBETTES POUR ENFANTS

en flanelle coton, veloutine, étoffe fantaisie, lainage cheviotte marine, doublées et non doublées, avec et sans volant, seront cédées en 9 séries :

Séries	1	2	3	4	5	6	7	8	9
valant	4.25	5.50	5.90	7.25	7.90	8.90	9.75	10.90	12.90
Cédées à	2.90	3.90	4.50	5.50	5.90	6.50	7.50	8.50	9.50

Jupes pour Dames

Jupes pour Dames en cheviotte marine et noire, bonne qualité, ou en étoffe fantaisie, coupes récentes, jolies garnitures, valant jusqu'à 6.90, cédées à **5.50**

Jupes pour Dames en belle cheviotte marine, ou en étoffe grise fantaisie, dernières coupes, valant jusqu'à 7.90, cédées à **6.25**

Jupes pour Dames

Jupes pour Dames en cheviotte ou tissu fantaisie, très bonne qualité, jolies garnitures et nouvelles coupes, valant jusqu'à 9.—, cédées à **6.90**

Jupes pour Dames en superbe cheviotte marine et noire, ou tissu gris rayures modernes, dernières coupes élégantes, valant jusqu'à 10.50, cédées à **7.90**

25 % de Rabais et plus sur toutes les autres Jupes, soit Jupes pour dames, soit Jupes pour fillettes
Profitez de cette occasion sans pareille

Un grand lot

Jupons pour Dames

en étoffe rayée ou moirette belle qualité, avec volant garni
valant jusqu'à 7.50 la pièce, cédés à **4.75**

Avis important

Prière de consulter les journaux de la semaine prochaine
Liquidation partielle de Tabliers, Coupons, Bonneterie

Grand Rabais

sur tous les
COUPONS en MAGASIN
Coupons pour Blouses, Robettes, etc.
Jolis Dessins Grand choix

AU BON MARCHÉ = LE LOCLE

MAISON D'ASSORTIMENT

Cinéma

APOLLO

Nouveau et somptueux Programme

LA GLU!

6 ACTES

d'après le célèbre roman de M. Jean RICHEPIN de l'Académie Française.

DIMANCHE, dès 2 heures et demie, MATINÉE

Principaux interprètes :

M. Henry KRAUSS M^{lle} **MISTINGUETT**
Capellani La reine des artistes de la Comédie Française

La Glu! Voir LA GLU, c'est voir la phénoménale puissance de l'art ancien. **La Glu!**

Venez et jugez!

Comparé à la magnificence de ce grandiose drame social, LA GLU représente la vie telle qu'elle est. LA GLU, c'est la femme de nos jours. LA GLU confirme l'émancipation absolue du sexe 3479

Office des Faillites de La Chaux-de-Fonds

Vente d'Immeuble

2^{me} enchère

Aucune offre n'ayant été faite à la séance d'enchères du 23 décembre 1913, l'immeuble ci-après désigné, dépendant de la masse en faillite de Numa Jeanneret, fabricant d'horlogerie à La Chaux-de-Fonds, sera réexposé en vente par voie d'enchères publiques, le **Vendredi 13 Février 1914, à 2 heures après-midi, à l'Hôtel Judiciaire, salle d'audience des Prud'hommes, savoir :**

Cadastre de La Chaux-de-Fonds

Art. 1696, plan folio 22, Nos 331, 332, 333, 334, rue Jardinière, bâtiment, dépendances de trois cents mètres carrés.

Cet immeuble porte le numéro 78 de la rue du Parc. Les désignations plus complètes, ainsi que les servitudes grevant l'immeuble ci-dessus désigné, peuvent être consultées à l'Office chargé de la vente, où tous autres renseignements seront fournis et où les conditions de l'enchère seront déposées, à la disposition de qui de droit, dix jours avant celui fixé plus haut.

La vente sera définitive et l'adjudication donnée au plus offrant et dernier enchérisseur. 3408

Donné pour deux insertions dans „La Sentinelle“.

La Chaux-de-Fonds, le 20 janvier 1914.

H-30121-C Le Préposé aux Faillites. Ch. DENNI.

Boucherie-Charcuterie

Ed. SCHNEIDER

Rue du Soleil 4

Aujourd'hui 2210

BOUDIN frais

Patria Société mutuelle suisse d'assurance-vie. Tous les bénéfices reviennent aux assurés. Les primes se réduisent progressivement dès la 5^{me} année. Pas de mise d'entrée pour les abonnés à la „Sentinelle“. Renseignements, prospectus et calculs gratuits. — S'ad. à P. Humbert, inst., Le Locle. 3370

A vendre réchaud à gaz à 3 feux avec table. Bas prix. — S'ad. rue du Ravin 17, au 2^{me} étage. 3435

Derniers Jours de Vente de la Liquidation Générale du Bazar Neuchâtelois

Devant quitter très prochainement nos anciens locaux, nous soldons dès ce jour toute la marchandise en magasin, quelle qu'en soit la valeur, en trois séries de prix :

2 fr. 1 fr. 50 ct.

Occasion sans précédent

Le dépôt des excellents

Potagers et Réchauds à gaz

Affolter, Christen & Cie

se trouve rue F. Courvoisier 25

chez **M. Léon Wille**

REPRÉSENTANT 2588

Renseignements, Catalogues, Démonstrations

Horlogerie-Bijouterie-Orfèvrerie

OBJETS D'ART

GEORGES-JULES SANDOZ

4, RUE LEOPOLD ROBERT, A

— LA CHAUX-DE-FONDS —

PIÈCES ET MODÈLES UNIQUES

AU GAGNE-PETIT E. Meyer & C^e

Place Neuve 6

Lainage, Corsets, Lingerie

Literie 760 Meubles soignés

Enchères publiques

Le **Lundi 2 Février 1914**, dès 1 1/2 heures après-midi, à la **Halle**, il sera procédé à la vente aux enchères publiques, des objets suivants :

Vitrines, banques, tables, dressoir, balance avec poids, moulin à café électrique avec moteur, caisse enregistreuse, lampes à gaz, pupitre, canapé, 1 machine à charcuterie, ainsi qu'un lot de chocolat, épices, pastilles, conserves, etc.

La vente aura lieu au comptant.

Office des Faillites :

Le Préposé, Ch. DENNI.

3474 H30122C

A. NICOLET-CHAPPUIS

Succ. de DUCOMMUN-BANGUEREL

3, Serre, 3

La Chaux-de-Fonds

Outils et Fournitures d'Horlogerie

en tous genres

Gros. Téléphone 15.54

1897 Se recommande.

Détail.

On demande à louer un logement de 3 pièces avec alcôve, au soleil, dans les prix de 5 à 600 francs. S'adresser par écrit au bureau de La Sentinelle, sous chiffres P 3445 D

Pianistes, Violonistes, Mandolinistes, Guitaristes, Citharistes Musiciens de tous Instruments trouvent au

Magasin de Musique

39, Nord, 39

Choix très complet de Musique, Accessoires, Cordes, etc.

Bas prix. 3379

de tendresse, la mère donna un baiser à sa fille et lui tendit la main.

L'enfant mit les doigts tremblants dans ceux de Robert, qui balbutia :

— Oh! Jeannel... que notre enfant soit bénie...

Ce fut dans l'atmosphère tiède et parfumée de paix et de réconciliation.

...Dans l'atmosphère de joie intime qui rendait légers tous les cœurs que toutes les questions qui étaient pendantes furent tranchées.

Les jeunes gens, comme il avait été convenu, vivraient tout l'été dans la famille Montliard, puis l'hiver, à Paris chez Robert.

Plus tard, on verrait.

Séance tenante, le départ de Reine fut décidé.

Puis, il y eut quelques minutes d'un léger débat.

Jeanne proposait d'attendre quelque temps pour son mariage à elle.

Finalement, Robert dit :

— Chère amie, je comprends votre délicate attention.

...Il n'y a en effet, que quatre mois environ depuis le jour du deuil.

...D'ici au mariage de Marguerite, il y en aura six.

...Ne nous occupons pas du qu'en-dira-t-on.

...Pour notre enfant, pour qu'elle porte un nom, à la mairie, ne croyez-vous pas qu'il serait préférable qu'une cérémonie précédât l'autre?...

Jeanne était vaincue.

Elle répondit :

— Vous avez raison, Robert, tout pour notre enfant.

Les Riaux sont dans la joie.

Les deux familles se trouvent réunies. y compris Mme Didier, pour qui Robert est plein d'attentions.

Marguerite est ravissante.

Sa toilette en satin blanc la moule.

Tout le monde est au salon, prêt à partir à l'heure réglementaire.

C'est Robert, qui très ému, donne le signal.

Les voitures s'ouvrent, devant le perron, se ferment, prennent l'allée qui va droit à l'avenue.

Elles roulent sur la grande route.

Comme dans son rêve, Marguerite arrive sur la place tranquille, elle descend de voiture devant la mairie, mais elle se dirige à pied, au bras de son père, à l'église.

Deux rangs de curieux forment haies.

Ils sont encore là, à la sortie, et, comme dans un rêve, ils crient :

« Vive la mariée ! »

Marguerite sourit à tous.

Fou de bonheur, Charles tient serré le petit bras qui repose sur le sien.

Julie Corentin et son mari sont là.

Ravis, ils regardent la jolie petite mariée et Julie enthousiasmée affirme à ceux qui se trouvent auprès d'elle :

— Même à Paris, y en a pas de plus jolie.

Aux deux excellents cœurs, dans l'après-midi, Robert fait une proposition.

Il leur offre la direction d'une de ses exploitations.

Ils en sont touchés, reconnaissants, mais ils sont de la balle, ceux-là et devraient-ils mourir à la peine, il leur faut l'ambiance, la foule, la fièvre, dans laquelle ils ont vécu toute leur vie.

Il leur faut le pavé de Paris.

Robert et Jeanne ont décidé de rester aux Riaux.

Quant aux jeunes mariés, vers cinq heures, un coupé attelé de deux chevaux blancs vint se poster de nouveau devant le perron.

Marguerite apparaît en toilette de voyage.

Elle prend congé de ses parents, embrasse avec effusion Jeanne, Robert, puis elle entre dans la voiture qui les emporte tous deux dans le ciel sans nuages, dans le paradis de joie de leur voyage de noces...

N° 75. — 2^{me} volume

11^{me} Année. — 1914.

GRAND FEUILLETON

DE

„LA SENTINELLE“

Journal quotidien d'information et d'annonces

L'ABANDONNÉE

PAR

PIERRE DAX

(Suite)

Voilà tout, et j'ai signé: Marguerite.

Avec un regard d'entente, elle interrogeait son fiancé.

— Textuellement. Pas un mot de plus, pas un de moins.

— Il ne nous est guère facile de reculer, conclut Jeanne, ma mère ne s'expliquerait pas une abstention.

... ..

A la réception du télégramme, Mme Didier pleura d'émotion et de joie.

Le bon, l'excellent petit cœur!

C'était bien lui, tout seul, qui avait décidé la visite puisque Jeanne n'avait parlé que du lendemain.

Tout à coup le visage de l'aïeule prit une expression affairée.

Il fallait que l'appartement fut chauffé, qu'il eût un air de fête pour recevoir la mignonne et celui qu'elle lui conduisait.

Elle jeta dans la cheminée deux, trois bûches, puis tira le cordon de sonnette et envoya acheter des fleurs en l'honneur de la délicieuse enfant.

Des fleurs!...

La domestique crut qu'elle n'avait pas compris...

On les comptait, les années, depuis qu'il n'en était pas rentré dans l'appartement.

Oui, des fleurs, des roses, des œillets, de ce qu'elle trouverait chez le premier fleuriste.

Il sembla à l'aïeule qu'elle rajeunissait,

Son sang coulait plus chaud dans ses veines.

Son pas était moins lent.

Si, de loin en loin, une lueur humide faisait briller ses yeux, vite elle refoulait les larmes.

Ses lèvres pâlies ébauchaient des sourires et elle se disait :

— Vais-je pleurer, étant heureux!...

Vingt fois elle regarda l'heure.

Comme elle allait lentement, cette pendule!... oh! bien plus lentement que les autres jours!

Peu à peu les minutes se succédèrent.

L'heure fixée sonna.

Pendant toute la course en voiture, Marguerite cause... rit...

Mais, en sortant du fiacre, cette petite téméraire se troubla.

Elle eut un gros battement de cœur.

Comment allait-elle s'y prendre?

Qu'allait-elle dire?

De loin, tous les chemins, même les plus périlleux, paraissent faciles à franchir.

De près, les obstacles surgissent.

Néanmoins, elle surmonta son émotion et lorsqu'ils arrivèrent sur le palier, son courage était revenu.

Jeanne et Robert étaient émus.

Charles seul jouissait d'un calme qui se reflétait sur son visage.

Il pressentait le but de Marguerite et ne l'en aimait que davantage, son audacieuse petite fiancée.

Elle sonna.

La domestique ne fut pas peu surprise de voir quatre personnes à la fois.

Ils entrèrent, le jeune homme auprès de Marguerite.

...Jeanne ensuite.

Deux pas plus loin, Robert.

La jeune fille ouvrit elle-même la porte du salon.

Elle aperçut sur la table, à demi-ouvert, le télégramme.

LUNDI 2 Février, à 7^{3/4} heures du soir
Salle du Tribunal, à l'Hôtel-de-Ville, 1^{er} étage
Assemblée générale
de l'Imprimerie Coopérative
 (Société pour l'acquisition d'un matériel d'imprimerie)

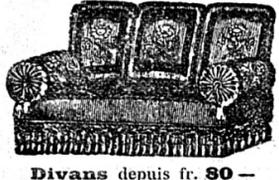
Ordre du jour :

1. Verbal.
2. Rapports du comité.
3. Rapport des vérificateurs.
4. Modification des statuts.
5. Nomination du comité.
6. Divers.

3448

Les sociétaires sont priés de se munir de leur carte de coopérateur. Elles serviront de carte d'entrée et de carte de vote.

Demandez gratis et franco
notre nouveau catalogue
 Comparez nos prix
AU BON MOBILIER
 68, rue Léopold Robert



Divans depuis fr. 80 —

Fin de Saison

10 % Rabais sur **Skis, Patins, Luges**

J. BACHMANN
 Léopold-Robert 26 :: Téléphone 2.65

Réparations. Location 3414

GROUPE D'ÉPARGNE MIXTE
 de
L'OUEST

Les personnes, Dames et Messieurs, désirant faire partie du Groupe sont cordialement invitées à s'annoncer au Restaurant sans Alcool de l'Ouest, rue du Parc 31. 3356

Pas d'amendes. — Aucune retenue.
Versement à volonté.

Entrée gratuite. :: Entrée gratuite. 3414

Société Coopérative de Consommation de Neuchâtel
 Chiffre d'affaires en 1912
1,340,000 fr.

Tous les bénéfices sont répartis aux acheteurs.

La Société est le régulateur incontesté aujourd'hui, des prix de tous les articles dont elle s'occupe. — On devient sociétaire sur une demande écrite, dont le formulaire est à la disposition dans tous nos magasins et au bureau, Sablons 19, et par la souscription d'une part du capital de Fr. 10 au moins. La finance d'entrée est de Fr. 5. — 3087

On est considéré comme sociétaire dès qu'un acompte de Fr. 2. — a été payé sur les Fr. 15. — ci-dessus.

Les coopérateurs conscients ne se servent que dans leur Société.

Gainerie - Reliure - Encadrements
Jean BULLONI, St-Imier.
 Rue du Puits, :: Maison Bonaccio

Travail prompt et consciencieux
 Maison connue par ses prix extrêmement avantageux.
 3295 Se recommande.

Pharmacie B. Bähler
 St-Imier
 Spécialités suisses et étrangères

Kola granulée
 Antinosine
 Huile de Harlem véritable
 Toile souveraine - Articles d. pansements, Irrigateurs

AVIS

Le Comité de la Ligue des Locataires, avise les membres que la perception de la Cotisation annuelle continuera ces jours-ci.

Prière de réserver bon accueil aux percepteurs. 3451

CABINET DENTAIRE
Eugène COHN
 La Chaux-de-Fonds 5, Place de l'Hôtel de Ville, 5

Dentiers en tous genres

Extractions. — Plombages. — Aurifications.
 Couronnes en or et en porcelaine.

Téléphone 1381 Prix modérés.

N° 111

Pension M^e Dubois
 Rue Daniel-Jean-Richard 21
 A côté de la Brasserie Ariste Robert

TEA ROOM AMÉRICAIN
 Pâtisserie
 Dîners et Soupers à fr. 1.50 et fr. 2
 Menus variés
 2453 Se recommande.

Etablissement recommandé: Parc 31

CRÈMERIE RESTAURANT SANS ALCOOL DE L'OUEST

DINERS depuis 70 cent.
 Spécialité: **GATEAUX aux FRUITS** toute l'année 3343
 Consommations de premier choix
 TÉLÉPHONE 1065
 Piano —o— Billard
 Se recommande, **E. Sahli-Seiler**

Salles pour Dames et Sociétés
 Local des B. T. neutres Loge L'Avenir N° 12

N'oubliez pas les petits oiseaux !

Salon de Coiffure pour DAMES et MESSIEURS
C. OBERT
 Rue Neuve 16

Spécialité de **NATTES** depuis fr. 3.50, **CHIGNONS NATTÉS** fr. 4.50.
 La maison garantit ses cheveux de première qualité. 2888

Chaînes de Montres
 Schampoings, ondulations Marcel. Achat de cheveux tombés.

E. Kahlert
 Rue Léopold-Robert 9

Tableaux, Panneaux Gravures, Peintures Encadrements, Reliure 715

Nous recommandons la lecture de notre intéressant

Ouvrage Illustré
 particulièrement aux pères et mères qui luttent contre la vie chère, et aux

EPOUX prudents
 qui craignent une trop nombreuse famille. Le prix de cet ouvrage est actuellement de 50 cent. Cependant, à titre de propagande, 1000 exemplaires seront envoyés sous pli fermé

gratuitement
 Adresser les demandes immédiatement aux **Editions Libres**, rue du Rhône 6, Genève. 2702

PAQUET DE SHAMPOING
 à 20 cent.
 pour se laver les cheveux chez soi.
 Grand choix de **Barettes, Peignes, Epingles** dep. 35 cent. la pièce.

Chez M^{me} DUMONT
 Coiffeuse
 Rue du Parc 10
 Téléphone 455 862

Donc, ils étaient attendus...
 Tout la disait, l'attente.
 Ces fleurs qui embaumaient... cette flamme du foyer qui égayait.
 ...Cetle femme à cheveux gris qui se leva vint au devant de l'enfant, ouvrit ses bras, écouta attendrie les doux mots:
 — Grand'mère! Bonne maman!... nous sommes tous bienheureux.
 ...Vous l'êtes autant que nous, n'est-ce pas?
 Les lèvres pâles tremblèrent un peu. Une larme, encore, brilla.
 L'énergie la retint au bord de la molle paupière.
 Etait-ce à elle à troubler la joie à laquelle on l'associait?
 — Ma douce mignonne, je le suis... oui, je suis bienheureuse.
 L'enfant se détacha des bras, qui, un instant, l'avait retenue.
 Elle dit:
 — Grand'mère, vous savez qui nous sommes.
 ... Inutile que je présente papa... mon fiancé.
 Le jeune homme et Robert Paulin s'inclinèrent.
 Très droite, très pâle, M^{me} Didier fit un pas et tendit la main aux nouveaux venus. Les doigts blancs, effilés, tremblaient.
 Sa voix tremblotta aussi lorsqu'elle dit:
 — Il y a dans la vie des moments de joie si ineffable, qu'il n'est pas possible d'exprimer ce que l'on éprouve.
 ...Veuillez vous asseoir...
 ...Je suis heureuse, oui, je le suis.
 — Tenez grand'mère, mettez-vous ici. A votre place...
 — Et toi?
 — Moi? à côté de vous. Grand'mère, je pense que mon télégramme ne vous a pas effrayée.
 — Non. J'ai été un peu surprise... Je vis en denors de tout. Mais la surprise a fait place à une émotion plus douce.
 ...Merci, ma chère petite...
 Les yeux de Marguerite couraient partout.
 Le salon lui paraissait transformé.
 — Vous avez de jolies fleurs, bonne maman.
 — Oui, en votre honneur à tous.
 — Cela tombe bien...
 ...C'est le jour de mes fiançailles: c'est pour cela que nous sommes venus, grand'mère.
 — Je ne vous attendais que demain.

— Le complot a été formé en mon absence, dit elle Jeanne, pendant que j'étais ici.
 — Le temps nous aurait paru long.
 J'ai pensé qu'il en serait de même pour vous.
 — N'ai-je pas eu raison, grand'mère?
 — Ma mignonne, tu as bien fait.
 — Il me tardait de vous faire connaître mon fiancé que j'aime beaucoup.
 — Il me semble qu'il te le rend, ma chère petite.
 Un regard d'amour qui tomba sur la délicateuse enfant fut la réponse.
 — Vous savez, n'est-ce pas grand'mère, que mon mariage est décidé pour le mois de mai...
 — Oui. D'ici là, vous allez être très occupé, tous. Ce n'est pas une époque de calme que les semaines qui précèdent un mariage.
 — D'autant plus que papa a décidé que nous partirons bientôt pour la campagne.
 ...Nous viendrons souvent à Paris. Par conséquent, nous nous verrons à chaque voyage jusqu'à ce que nous vous emmenions aux Rioux.
 L'aïeule voulut sourire, mais, sous l'émotion, il ne fut qu'une ébauche, ce sourire, presque une grimace.
 — Oh! je suis bien vieille!...
 — Grand'mère, votre absence me chagrinerait.
 — Est-ce vrai, ma petite?
 — Certainement.
 Monsieur Charles aussi serait très peiné.
 L'aïeule regarda le jeune homme.
 — Le trajet est court, madame, vous n'en éprouverez aucune fatigue.
 Un silence d'une minute.
 — Où ferez-vous ce voyage de noces?
 — Nous avons entrevu la Suisse... l'Italie.
 Rien n'est décidé encore.
 ...Nous avons beaucoup de choses à faire avant cela.
 — Vraiment?
 — Oh! oui... beaucoup de choses... très sérieuses.
 ...Nous nous en occuperons tous.
 ...Vous aussi, grand'mère.
 — Moi? oh! ma chérie, je me récuse.
 ...Rien ne me regarde.
 ...Je suis une vieille femme incapable de quoi que ce soit.
 Un nouveau silence, plus long que le premier.
 C'est qu'elle était très oppressée, Marguerite.

La pauvre petite ne savait vraiment comment s'y prendre.
 Elle soupira:
 — Grand'mère, je voudrais vous demander un avis.
 — Chère enfant, si je suis à même de te le donner, je ne demande pas mieux.
 ...J'ai grand'peur que tu me mettes dans l'embarras... Mon avis?... Mes idées sont bien surannées!...
 ...Elles ne peuvent pas ressembler aux vôtres.
 ...Ce n'est pas ma faute, c'est de l'âge.
 — Mais non, vous allez voir. C'est un beau jour, n'est-ce pas, que le jour de son mariage?
 — Lorsque l'amour y préside, oui, mon enfant.
 — Un jour où on ne doit avoir aucune arrière-pensée.
 — Certes, je crois bien.
 — Non seulement une arrière-pensée, insista la jeune fille, mais une préoccupation, un souci!...
 — Mais, ma petite enfant, d'où pourrait-elle venir, cette préoccupation, si celle qui va changer de vie aime celui qu'elle s'est choisi pour époux.
 ...Ce n'est pas ton cas d'ailleurs, puisque tu avoues ton amour... puisque les yeux de M. de Montliard expriment éloquentement son bonheur...
 — Alors, grand'mère, vous êtes d'avis, comme moi, qu'une jeune mariée ne peut pas être complètement heureuse si, en dehors de son mari, elle éprouve une peine...
 ...Quelque chose qui l'obsède, la hante.
 ...Quelque chose qu'elle ne peut chasser de son esprit.
 — Il serait triste qu'il en fût ainsi, ma mignonne.
 — Je pense comme vous, grand'mère.
 ...Vous voyez que nos idées sont les mêmes.
 ...Dites-moi maintenant: tous les mariages se font sans doute de la même façon, c'est-à-dire qu'une personne sert d'intermédiaire... et puis, si les deux intéressés s'aiment, ils se marient.
 Mme Didier qui ne comprenait pas le but, sourit en répondant:
 — C'est en effet, ainsi que les choses ont dû se passer chez toi.
 Et elle écouta encore.

— Oui, grand'mère... mais, lorsque deux personnes s'aiment depuis longtemps... très longtemps... Oh! des années!... Croyez-vous qu'un intermédiaire aurait beaucoup de peine pour obtenir un consentement?...

...Croyez-vous qu'il serait bien nécessaire, cet intermédiaire?...

Cette fois, l'aïeule se tut.
 Marguerite attendit.
 — Grand'mère, vous hésitez à répondre.
 ...Vous ne voulez pas donner votre avis?
 ...Vous avez raison.
 ...Ce n'est pas vous qui devez faire le premier pas.
 ...Chez nous, pour moi, c'est Charles qui a fait sa demande.
 ...J'ai accepté tout de suite.
 ...Eh bien, grand'mère... je suis sûre de ce que je vais vous dire...
 ...Papa aime ma mère bien-aimée comme il y a vingt ans...
 ...Il me l'a dit...
 ...Voulez-vous me permettre d'être l'intermédiaire?
 La chère petite s'était appuyée sur le bras du siège de l'aïeule, pour formuler avec un charme si puissant, la douce prière. Une angoisse suivie d'un regard d'espoir passa dans les yeux de Robert.
 On aurait entendu un souffle.
 — Grand'mère, parlez-moi?
 Comment résister à ce doux murmure?
 Est-ce que la dernière ombre d'un ressentiment ne devait pas s'effacer sous le rythme des paroles tendres et consolantes?
 Les paupières de l'aïeule se soulevèrent sur l'enfant aimée.
 Elle murmura:
 — Ma chérie, je veux tout ce que ta mère voudra.
 Marguerite se leva.
 Entre Jeanne et Robert se trouvait un tabouret.
 Dans une pose délicieuse, exquise, l'enfant s'agenouilla, et, dans une dernière prière, s'adressant à Jeanne, elle mit tout son cœur.
 — Je ne serai heureuse... tout à fait heureuse... que si tu consens.
 Oppressée, avec un regard tout mouillé